

Rapport sur nos avancées en investissement responsable 2025



Table des matières

Introduction	3
Énoncé de reconnaissance territoriale	3
Portée du rapport.....	3
À propos de nous	4
Messages de la direction	6
L'investissement responsable chez BNI en un coup d'œil	9
Notre approche	10
Notre parcours et notre évolution.....	10
Notre gouvernance.....	11
OP4+ : notre processus de sélection et d'évaluation en continu des gestionnaires de portefeuille	12
Nos partenariats pour faire avancer la finance durable.....	14
Notre rôle et notre influence dans l'industrie.....	15

L'investissement responsable dans notre processus d'investissement	18
Intégration de l'investissement responsable dans les fonds traditionnels et les fonds durables BNI.....	18
Notre utilisation des données ESG	19
Les caractéristiques ESG de nos fonds et FNB durables	20
Avancées sur nos cinq thèmes prioritaires	33
Conclusion	42
Annexe	43
Définition des mesures ESG	43
Avis important et mise en garde à propos des déclarations prospectives	48

Introduction

Énoncé de reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que Banque Nationale Investissements (BNI) opère sur des terres qui abritent des Autochtones depuis des milliers d'années. Cette reconnaissance est offerte dans un esprit de respect et de réconciliation, reflétant notre engagement à favoriser des relations harmonieuses avec les communautés autochtones.

Les Autochtones entretiennent un lien profond avec leurs territoires ancestraux, qui sont au cœur de leur identité et de leur patrimoine culturel. Leur perspective holistique sur l'environnement, où l'esprit et la matière sont considérés comme tout aussi importants, nous inspire à aborder notre travail avec une plus grande conscience et une plus grande responsabilité, alors que nous réfléchissons à notre engagement actif dans cet effort.

Dans le cadre de notre engagement continu envers l'équité et l'inclusion, BNI reconnaît l'importance d'accorder une place particulière aux questions autochtones au sein de notre organisation et de la société canadienne. Nous nous efforçons d'établir des partenariats significatifs et respectueux avec les Autochtones et de contribuer positivement aux efforts de réconciliation.

Portée du rapport

À moins d'indication contraire, les données présentes dans ce rapport couvrent la période entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025 conformément à notre année fiscale, et tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Pour plus de clarté, l'expression «gestionnaire de portefeuille» utilisée dans l'ensemble de ce document englobe à la fois les gestionnaires de portefeuille et les sous-gestionnaires de portefeuille des solutions BNI. L'expression «La Banque» signifie la Banque Nationale du Canada.

Les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB) de BNI sont collectivement nommés, «les Fonds» ou «les Fonds BNI». Le «Prospectus» signifie le prospectus simplifié des Fonds BNI.



À propos de nous

À propos de la Banque Nationale

Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, une clientèle institutionnelle et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l’une des six banques d’importance systémique au Canada, et nous livrons un rendement des capitaux propres¹ élevé.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, vient compléter la croissance de nos activités domestiques.

Nous sommes une institution bancaire de premier plan au Québec, où sont situées la majorité de nos succursales, ainsi qu’un chef de file dans des activités ciblées à l’échelle canadienne.

Nous visons l’atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité d’entreprise tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. Nous nous positionnons à titre d’employeur de choix et nous promouvons l’inclusion et la diversité.

Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX : NA).

La Banque Nationale en un coup d'œil

Au 31 décembre 2025²

Notre organisation

3,1M

Client.e.s³

35 378

Employé.e.s
à travers le monde

489

Succursales⁴

2 833

Guichets
automatiques⁵

Notre performance financière

14,0 G\$

Revenu total

4,0 G\$

Résultat net

577 G\$

Actif total

61 G\$

Capitalisation
boursière

Notre contribution à l'activité économique

4,5 G\$

Rémunération et
avantages du personnel

1,93 G\$

Biens et services
achetés au Canada⁶

1,75 G\$

Impôts sur le revenu
et taxes au Canada⁷

¹ Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires (rendement des capitaux propres).

² À moins d’indication contraire, ces données proviennent du Rapport annuel 2025 de la Banque.

³ Clientèle du secteur des Particuliers et Entreprises.

⁴ 382 au Canada, 103 au Cambodge et 4 aux États-Unis (Floride).

⁵ 939 au Canada et 1 894 au Cambodge.

⁶ Ce montant comprend les frais d’occupation et les frais de technologie (excluant l’amortissement), ainsi que les communications, les honoraires professionnels, les frais de publicité et d’autres biens et services.

⁷ Inclut les impôts sur le revenu, les impôts sur le capital ainsi que les autres taxes. Pour en savoir plus, consultez la page 14 de la Déclaration de responsabilité sociale d’entreprise 2025.

À propos de Banque Nationale Investissements

→ Investir à la puissance humaine^{MC}

Banque Nationale Investissements inc. (BNI) est un gestionnaire de fonds d'investissement de premier plan engagé à offrir une gamme novatrice de solutions d'investissement et de services conçus pour propulser les investisseurs particuliers et institutionnels vers leurs objectifs financiers. Nous aidons les conseillers et conseillères à bâtir des portefeuilles résilients pour leurs investisseurs grâce à une gamme complète de solutions de placement : fonds communs de placement et fonds négociés en bourse, solutions de répartition de l'actif, portefeuilles gérés, placements privés, solutions durables, et un programme pour les clients fortunés. Notre structure d'architecture ouverte nous permet de collaborer avec les plus importantes firmes de gestion de portefeuille mondiales, en sélectionnant uniquement les meilleurs talents en placement pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Chez BNI, l'innovation et le leadership sont au cœur de notre engagement, nous permettant d'offrir des résultats d'investissement solides autant aux investisseurs qu'aux conseillers et conseillères. Nous combinons l'expertise humaine et la technologie pour offrir des stratégies d'investissement optimales, tout en améliorant en continu notre structure d'architecture ouverte. Nous mettons à profit notre leadership d'influence pour mobiliser nos partenaires, la clientèle, la communauté financière et les régulateurs, afin d'accélérer la transition vers un système financier plus durable.

L'investissement responsable est au cœur de nos décisions.

- Notre ambition** → Être un agent de changement vers un système financier plus durable.
- Influencer** → Exercer un leadership d'influence pour mobiliser nos partenaires, notre clientèle et l'ensemble de la communauté financière.
- Partager** → Élever le niveau de connaissance en partageant notre expertise avec nos parties prenantes et l'industrie.
- Agir** → Répondre au besoin et à l'appétit de la clientèle canadienne à investir de façon durable par l'offre de solutions d'investissement durable.

Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2025

109,8 G\$

Actifs sous gestion

144

Fonds et FNB

62

Firmes de gestionnaires
de portefeuille d'exception

93

Équipes de gestion
de portefeuille éprouvées

147 Employé.e.s

avec expertise en construction et optimisation de portefeuilles, gestion des risques, investissement responsable, économie et marchés, et ventes

Messages de la direction

Retour sur nos avancées en investissement responsable en 2025

2025 été une année importante dans notre engagement envers l'investissement responsable, marquée par des avancées concrètes et ambitieuses.

Nous avons franchi une étape décisive en lançant deux stratégies durables : le Fonds mondial Ambition climatique BNI et le Fonds d'obligations mondiales durables BNI, ainsi que six Portefeuilles durables BNI déployés dans l'ensemble du réseau de succursales de la Banque. Ces solutions visent à répondre aux besoins de notre clientèle tout en favorisant les entreprises qui adoptent des pratiques responsables et saisissent les opportunités liées à la transition vers une économie plus durable et inclusive.

Pour soutenir ces initiatives, nous avons renforcé notre expertise collective : près de 1 700 membres des forces-conseils de la Banque ont suivi une nouvelle formation sur l'investissement responsable, afin de fournir un accompagnement de qualité à notre clientèle.

Notre engagement climatique s'est également concrétisé avec la publication de notre premier Plan climat, aboutissement de plusieurs années de travail. À travers ce plan, nous cherchons à mobiliser nos partenaires en architecture ouverte pour stimuler des initiatives auprès des sociétés en portefeuille et contribuer activement à la transition vers un système financier plus durable, tout en créant de la valeur.

Dans une démarche de réconciliation, nous avons poursuivi l'intégration des considérations autochtones dans nos pratiques. Après la publication d'un guide de ressources en 2024, nous avons rencontré plusieurs partenaires afin de promouvoir cet outil. À travers ces échanges, certains partenaires ont identifié des pistes d'amélioration à mettre en application.

Enfin, nous avons soutenu l'initiative de recherche sur l'investissement responsable de l'Association pour l'Investissement Responsable (AIR), une étude donnant un portrait canadien de l'investissement responsable, nous fournissant des données essentielles pour prendre des décisions éclairées et suivre les tendances du marché canadien.

Nous sommes fiers du chemin parcouru et reconnaissants envers nos partenaires et notre clientèle, dont la confiance nous permet de poursuivre notre mission : être un acteur de changement vers un système financier plus durable.



Éric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction

Trois tendances clés qui façonneront 2026 en finance durable

Dans un contexte mondial marqué par l'incertitude, notre clientèle, nos partenaires et l'ensemble de notre écosystème cherchent des repères solides et une vision claire. Chez Banque Nationale Investissements, nous demeurons guidés par la conviction que l'investissement responsable représente une formidable source d'innovation et de création de valeur. C'est dans cet esprit que nous vous présentons les grandes tendances qui, selon nous, orienteront les décisions et les transformations du secteur au cours de l'année à venir.

1. Quand les marchés prennent le relais de la politique

La fin de 2024 et l'année 2025 ont été marquées par des bouleversements géopolitiques, des conflits persistants et un changement de leadership au Canada, créant un contexte complexe pour la finance durable. Malgré ces défis, le secteur aborde 2026 avec un regain d'optimisme. Au sein de notre organisation, nous continuons de partager notre expertise, d'influencer nos partenaires et de proposer des solutions d'investissement durable adaptées aux besoins de notre clientèle.

En 2025, le recul de certaines réglementations en matière de durabilité aux États-Unis et dans l'Union européenne a généré une véritable incertitude pour les entreprises. Près de 48% des dirigeantes et dirigeants de la haute direction citent cette incertitude comme principal défi.

Pourtant, les forces du marché continuent d'accélérer la transition vers une économie plus durable, voici quelques exemples :

- L'essor fulgurant de l'intelligence artificielle (IA) accroît la demande énergétique, renforçant l'attrait des énergies renouvelables, qui sont aujourd'hui l'option la plus rapide et la moins coûteuse pour alimenter le réseau dans plusieurs pays.
- Selon l'Agence internationale de l'énergie, deux fois plus de capitaux ont été dirigés vers les sources d'énergie propre que vers les sources traditionnelles.
- Selon BCG, l'économie verte pourrait atteindre 7 000 G\$ par an d'ici 2030, devenant ainsi la deuxième plus grande opportunité de marché après la technologie.
- L'appétit du marché pour les obligations labellisées est resté fort au cours de la dernière année.

Ces tendances, malgré le bruit politique, envoient un signal que la finance durable poursuit sa progression, portée par les dynamiques économiques et les attentes grandissantes des investisseuses et investisseurs.



Solène Hanquier

Directrice principale et cheffe
de l'investissement responsable



Trois tendances clés qui façonneront 2026 en finance durable (suite)

2. Des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de plus en plus perçus comme systémiques

Les risques ESG ne sont plus vus comme des enjeux périphériques: ils sont désormais considérés comme systémiques, et donc capables d'affecter toute l'économie et la performance des portefeuilles.

- Une part croissante de la valeur des actions est exposée à des risques climatiques physiques sévères, ce qui renforce l'importance de la résilience des actifs et de la capacité des entreprises à s'adapter aux changements climatiques.
- Les risques liés à la nature et à la biodiversité gagnent du terrain dans les conversations, alors qu'une première norme mondiale de divulgation dédiée est en préparation.
- La considération des risques liés aux inégalités et enjeux sociaux gagnent aussi en importance: instabilité économique, perturbations des chaînes d'approvisionnement, pressions sur la demande... Un premier projet du Groupe de travail sur la divulgation des inégalités et des enjeux sociaux (TISFD) vise précisément à mieux mesurer et structurer ces risques.
- Enfin, les risques liés à l'IA sont surveillés, chamboulant des secteurs en entier.

En 2026, les investisseurs se concentreront probablement davantage sur l'impact de ces risques sur les marchés et les portefeuilles, ainsi que sur les liens qui les relient entre eux.

3. Une réglementation en évolution pour accroître la transparence

- Au Canada:** des lignes directrices en matière d'investissement durable, alias la taxonomie canadienne, seront développées en 2026 afin de définir clairement les activités vertes et de transition.
- En Europe:** de nouvelles catégories simplifiées de fonds en investissement durable sont attendues, ce qui devrait faciliter la compréhension des labels de fonds (p. ex. : durables, ESG...) par la clientèle.
- En Chine:** une norme volontaire de divulgation climatique des entreprises, appelée à devenir obligatoire, vient d'être publiée.
- Aux États-Unis:** malgré un assouplissement de certaines règles fédérales, des états comme la Californie poursuivent la mise en œuvre d'obligations de divulgation climatique, malgré des défis juridiques.

À mesure que ces cadres s'affinent, la transparence et la qualité des données de durabilité s'améliorent, offrant une base décisionnelle plus robuste au marché.

Dans un environnement où les certitudes se font rares, une conviction reste intacte pour nous: la finance durable occupe un rôle essentiel pour bâtir une économie plus résiliente et inclusive. Nous continuerons de contribuer à cette évolution, en soutenant les investisseuses et investisseurs dans leurs décisions.

L'investissement responsable chez BNI en un coup d'œil

Nous croyons que l'intégration des critères ESG, en complément de l'analyse financière traditionnelle, permet une évaluation plus complète des risques et ouvre la voie à de meilleures occasions de placement.

Quelques chiffres clés de nos réalisations en investissement responsable:

6,3G\$

d'actifs sous gestion
(ASG) dans nos
solutions durables

5

personnes expertes
dédiées à l'investissement
responsable

15

solutions durables
(fonds communs, FNB et
solutions de portefeuille)

Faits saillants de 2025:

→ **2 nouvelles solutions** durables lancées au cours de la dernière année: le Fonds mondial Ambition climatique BNI et le Fonds d'obligations mondiales durables BNI

→ **+1 700 membres des forces-conseils** à la Banque formé.e.s sur l'investissement responsable



→ Lancement de notre premier
Plan climat

→ **Contribution à 10 initiatives** de plaidoyer politiques distinctes visant à créer un dialogue constructif avec des parties prenantes pour influencer certaines décisions liées à l'investissement responsable

→ **Une stratégie durable récompensée:** le Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI et le FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI (NSCE) ont remporté chacun un trophée FundGrade A+¹

FUNDGRADE A+®
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2024

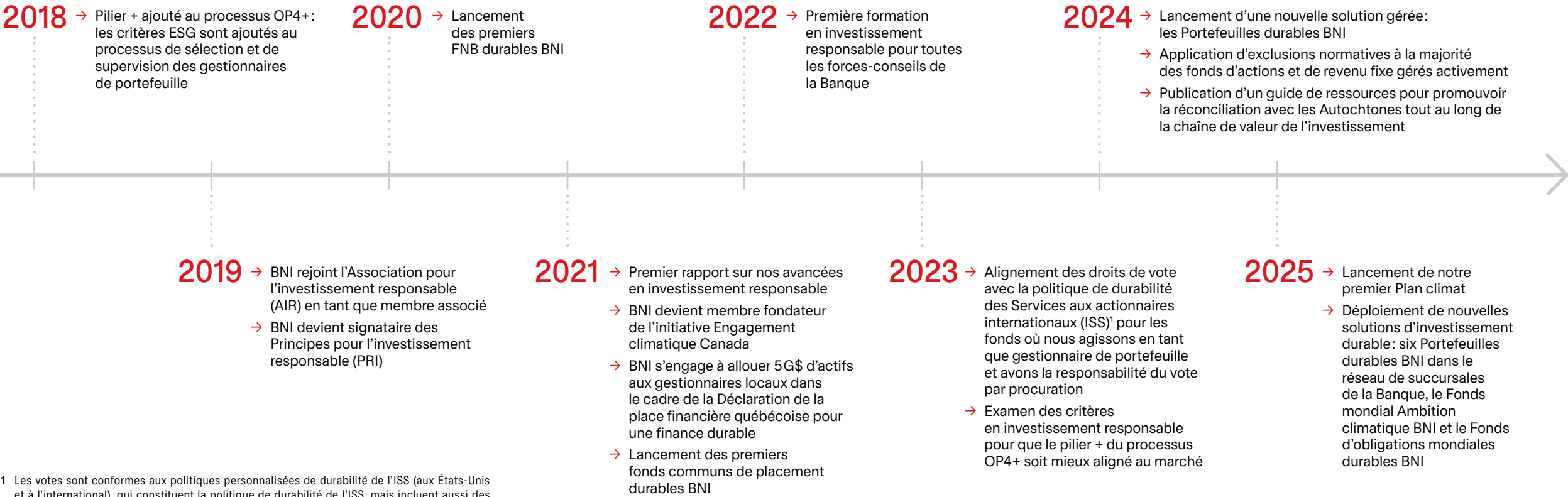
→ **13 interventions publiques**, citations dans les médias ou publications d'articles

¹ L'information complète sur les prix Fundgrade A+® des Fonds et FNB BNI est disponible à l'hyperlien suivant : <https://www.bninvestissements.ca/a-propos/communiqués-presse/bni-remporte-dix-trophées-fundgrade.html>

Notre approche

Notre parcours et notre évolution

Nous considérons l'investissement responsable comme un processus évolutif. Chaque avancée nous rapproche de nos objectifs et nous permet d'améliorer nos pratiques ainsi que nos produits, au bénéfice de nos parties prenantes.



¹ Les votes sont conformes aux politiques personnalisées de durabilité de l'ISS (aux États-Unis et à l'international), qui constituent la politique de durabilité de l'ISS, mais incluent aussi des recommandations en faveur des questions de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

Notre gouvernance

L'investissement responsable fait partie intégrante de notre structure de prise de décision. Nos priorités, y compris celles liées à l'investissement responsable, sont définies et adoptées par notre conseil d'administration. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes juridiques, de conception de produits et de communication afin d'assurer une mise en œuvre cohérente à travers l'organisation.

Les gestionnaires de portefeuille des Fonds BNI sont responsables de l'exécution de leurs stratégies d'investissement respectives, et emploient chacun leur propre approche en matière d'investissement responsable, laquelle peut être appliquée sur le plan de l'entreprise, d'un fonds ou aux deux. Cela inclut, selon les objectifs et stratégies d'investissement décrits dans le Prospectus des Fonds BNI, des pratiques telles que l'intégration ESG, le filtrage négatif, le filtrage positif et/ou les activités d'intendance (vote par procuration et dialogue avec les entreprises).

→ Pour en savoir plus sur notre gouvernance et notre vision, référez-vous à notre [Politique en investissement responsable](#).

Renforcer notre politique en investissement responsable

Pour concrétiser nos engagements et répondre aux enjeux prioritaires de la finance durable, nous avons intégré cinq thèmes clés à notre politique en investissement responsable (section Énoncés de position) que nous considérons essentiels pour favoriser une économie plus durable et inclusive, et renforcer la résilience des solutions d'investissement à long terme. Ces thèmes alimentent désormais nos processus de sélection et de suivi des gestionnaires de portefeuille, nos activités d'intendance, nos collaborations avec l'industrie et notre leadership en matière d'investissement responsable.

Formaliser des exclusions normatives

Concrètement, nous évitons d'investir dans des entreprises ou des secteurs qui contreviennent à des normes internationales reconnues ou des engagements de la Banque, notamment en matière de droits de la personne, d'armement controversé ou d'activités fortement polluantes (comme le charbon thermique). Ces exclusions constituent des garde-fous essentiels visant à limiter, autant que possible, les investissements dans des actifs susceptibles de nuire aux personnes et à la planète.



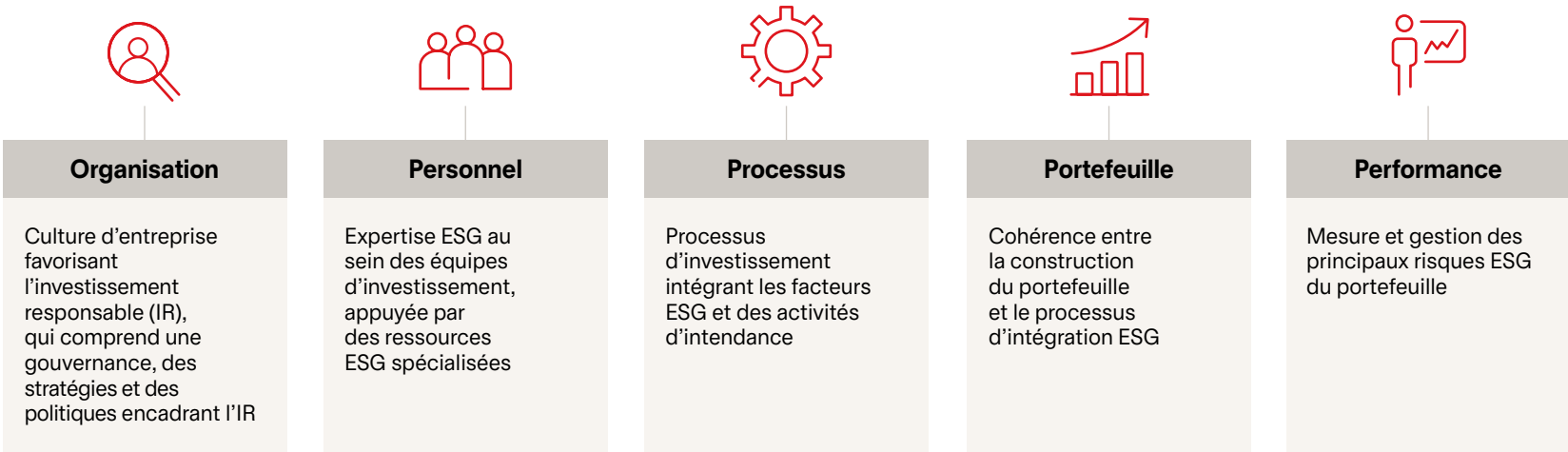
OP4+: notre processus de sélection et d'évaluation en continu des gestionnaires de portefeuille

Grâce à notre structure d'architecture ouverte, notre clientèle a accès à un univers diversifié regroupant plus de 60 gestionnaires de portefeuille de premier plan. Cette approche favorise la flexibilité et la recherche de performance, tout en exigeant un processus rigoureux et continu de vérification diligente afin de soutenir la qualité et la cohérence des stratégies proposées. Notre supervision repose sur un cycle d'examen, appelé OP4+, au cours duquel l'organisation, le personnel, les processus, le portefeuille, la performance et les approches en investissement responsable des gestionnaires de portefeuille font l'objet d'une évaluation continue.

Ces critères d'excellence en gestion de portefeuille s'appliquent à l'ensemble des gestionnaires de portefeuille de notre plateforme, peu importe la catégorie d'actifs. Dans le cadre de ces évaluations, nous respectons la philosophie de gestion et les décisions d'investissement propres à chaque équipe, tout en les encourageant à adopter les bonnes pratiques de l'industrie.

Les gestionnaires de portefeuille sont évalués en fonction de leurs initiatives en investissement responsable, la maturité de leurs pratiques à l'échelle de leur organisation, ainsi que les approches spécifiques appliquées à la stratégie d'investissement qu'ils gèrent. Plus précisément, le pilier « + » évalue les gestionnaires de portefeuille sur la base des grandes catégories de critères suivantes :

Les critères OP4+ en matière d'investissement responsable



- Pour les fonds durables, dont l'objectif est centré sur l'investissement responsable, des critères additionnels sont intégrés au cadre OP4+, accompagnés d'attentes accrues envers les gestionnaires de portefeuille. Ces exigences se reflètent dans les critères OP4+ et la notation associée. Elles comprennent notamment :
- un engagement renforcé auprès des émetteurs par des activités d'intendance et un dialogue actif;
 - une évaluation des performances ESG par rapport à l'indice de référence, fondée sur des métriques clés;
 - un ensemble élargi d'exclusions visant les activités controversées, telles que la distribution de tabac et fabrication d'armes d'assaut; et,
 - une participation accrue de la firme de gestion de portefeuille aux initiatives visant à influencer la finance durable, notamment par le plaidoyer et la contribution aux politiques publiques.

OP4+ en pratique

Au cours de la dernière année, nous avons établi une liste de priorités stratégiques assorties de cibles afin d'améliorer les pratiques d'investissement responsable des gestionnaires de portefeuille présents sur notre plateforme. Cet indicateur a été intégré aux critères de performance liés au régime incitatif de la haute direction de la Banque, ce qui témoigne de notre volonté et de notre engagement à faire évoluer ces pratiques, ainsi que du soutien accordé à cette démarche.

Voici quelques exemples des activités d'intendance que nous avons menée cette année.

Étude de cas



Renforcer sa transparence climatique avec PineStone

En 2024, Gestion d'actifs PineStone inc. (PineStone) a amorcé une démarche pour évaluer l'exposition des portefeuilles que la firme gère aux risques climatiques et améliorer sa transparence par l'adoption des meilleures pratiques de divulgation. Nous avons entamé un dialogue structuré afin de les accompagner dans la compréhension et l'application des recommandations de la TCFD, notamment la définition de scénarios climatiques et l'intégration des risques physiques et de transition dans leurs analyses. Nous avons également insisté sur l'importance d'une divulgation proactive pour renforcer la gouvernance et anticiper davantage les risques.

En 2025, PineStone a publié son premier rapport TCFD, incluant :

- Une analyse basée sur trois scénarios : net-zéro, transition retardée, mesures actuelles.
- Une évaluation de la résilience des portefeuilles.
- Un engagement à répéter l'exercice annuellement.

Cette initiative volontaire marque une étape clé vers une meilleure intégration des risques climatiques et une transparence accrue.

Source : PineStone

Étude de cas



Renforcer sa gouvernance en matière d'investissement responsable avec Montrusco Bolton

En 2025, Placements Montrusco Bolton inc. (Montrusco Bolton) a entrepris de renforcer sa gouvernance en investissement responsable afin de mieux répondre aux attentes du marché et aux pratiques émergentes. Nous avons entamé un dialogue constructif avec leur l'équipe pour partager les tendances, les bonnes pratiques et des leviers d'amélioration. Les échanges ont porté sur le développement des capacités internes, l'évolution de l'expertise et la clarification des responsabilités à travers l'organisation.

À la suite de ce travail, plusieurs initiatives clés ont été mises en œuvre :

- Ajout d'une ressource dédiée à l'investissement responsable.
- Renforcement des formations pour les équipes d'investissement.
- Inclusion de membres de la haute direction au comité de supervision de l'investissement responsable.

Ces avancées permettent à Montrusco Bolton de structurer et consolider son approche en investissement responsable, les positionnant pour répondre aux attentes croissantes de sa clientèle et poursuivre le développement d'une pratique durable et solide.

Source : Montrusco Bolton

Nos partenariats pour faire avancer la finance durable

En tant que gestionnaire de vastes ressources financières, notre rôle consiste aussi à exercer un leadership d'influence pour accélérer la transition vers un système financier plus durable. En mobilisant nos partenaires, notre clientèle, la communauté financière et les instances réglementaires, nous voulons contribuer à faire évoluer les pratiques et à créer un impact concret.

Cette conviction se traduit par notre participation active à des initiatives collaboratives et à des projets de l'industrie afin de joindre notre voix à celles qui façonnent l'avenir de la finance durable.

Cette année, nous avons renforcé cet engagement en nous impliquant dans plusieurs initiatives clés, que nous vous présentons ci-contre.

Étude de cas

Plaidoyer politique collaboratif en réponse à la législation liée à l'écoblanchiment (Loi C-59)

Les récentes modifications à la Loi sur la concurrence au Canada pour contrer l'écoblanchiment ont poussé certaines entreprises à retirer leurs rapports climatiques de leurs site internet, ravivant les débats sur l'importance des divulgations extrafinancières pour prendre des décisions d'investissement éclairées. La législation contre l'écoblanchiment est importante, car les investisseurs fondent leurs décisions sur des divulgations d'entreprise qui doivent être crédibles et transparentes.

En absence de norme obligatoire au Canada pour les divulgations climatiques, le risque perçu de litiges liés aux nouvelles dispositions posait problème.

Pour défendre la valeur des divulgations climatiques, nous avons contribué à la rédaction de lettres adressées au Bureau de la concurrence par des organisations comme l'AMVI, l'AIR, le CCGG et les PRI, et partagé notre position avec d'autres acteurs engagés.

En réponse aux nombreuses consultations, en 2025, le budget fédéral a proposé des ajustements ciblés à la Loi sur la concurrence au Canada qui réduiront l'incertitude et le risque de litige perçu pour les entreprises.

Nous croyons que ces changements favoriseront la divulgation, tout en maintenant la protection contre l'écoblanchiment pour les consommatrices et les consommateurs ainsi que les investisseuses et les investisseurs.

	Nom de initiative	Thème
	Association pour l'investissement responsable (AIR)	Faire avancer la finance durable
	Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Faire avancer la finance durable
	Finance Montréal	Soutenir la finance durable localement
	Investi	Soutenir la finance durable localement
	Engagement climatique Canada (CEC)	Atténuer les risques et s'adapter aux changements climatiques
	L'association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI)	Faire avancer la finance durable
	Coalition canadienne pour la bonne gouvernance (CCGG)	Soutenir une saine gouvernance corporative
 	Le groupe de travail des investisseurs et des peuples autochtones (IIWPG)	Favoriser la réconciliation avec les Autochtones
	PRI Advance	Faire progresser le respect des droits humains

Notre rôle et notre influence dans l'industrie

Nous sommes conscients de notre pouvoir d'influence sur l'industrie et nous essayons de l'utiliser à bon escient. Nous agissons à deux niveaux: au sein de la Banque, afin de renforcer les compétences et l'engagement de nos équipes, et auprès de l'industrie, pour contribuer à son évolution vers des pratiques favorisant une finance plus durable. Ces initiatives démontrent notre volonté de faire avancer la finance durable, tout en reconnaissant qu'il reste des occasions de s'améliorer.

À la Banque: renforcer les compétences de nos équipes pour mieux accompagner notre clientèle

Soutenir les forces-conseils

Pour soutenir des échanges constructifs sur l'investissement responsable, nous avons développé près de 20 outils pratiques, dont:

- des feuillets présentant les données ESG de nos fonds et FNB durables,
- un guide pour accompagner les conversations avec la clientèle sur l'investissement responsable,
- des articles sur les dernières tendances en investissement responsable.

Ces ressources sont essentielles pour outiller nos équipes, et nous les faisons évoluer en continu afin de répondre aux besoins changeants des forces-conseils et aux attentes du marché.

Offrir de la formation continue

En collaboration avec nos partenaires internes, nous avons offert une formation sur l'investissement responsable à plus de 1 700 membres des forces-conseils de la Banque, dans le cadre du lancement des Portefeuilles durables BNI en succursale. Cette initiative visait à élever notre expertise collective afin d'accompagner notre clientèle avec rigueur et pertinence.

Notre programme de formation en investissement responsable reste dynamique et adaptable, afin de suivre les tendances et les innovations du secteur. Notre objectif est clair: offrir un accompagnement de qualité et contribuer activement à l'adoption de solutions d'investissement durable pour ceux et celles qui le désirent.



À l'externe: soutenir l'industrie et inspirer le changement

Promouvoir la finance durable locale

En 2021, BNI s'est engagé à allouer 5 G\$ d'actifs à des gestionnaires locaux, conformément à la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable. En 2025, nous avons atteint cet objectif en confiant des actifs à des gestionnaires locaux spécialisés dans des mandats d'investissement durable.

Nous sommes investisseurs dans le Fonds Investi, lancé en 2024 par Innocap en partenariat avec Finance Montréal pour promouvoir les stratégies en finance durable de gestionnaires locaux. Nous participons activement aux comités de gouvernance et de placement. Cette année, nous avons contribué à des laboratoires d'innovation, dont l'objectif est de définir une taxonomie pour la transition énergétique appliquée au fonds Investi, renforçant ainsi notre engagement envers une finance plus durable et locale.

S'engager auprès des autorités publiques

En 2025, nous avons poursuivi nos efforts auprès des autorités publiques en participant à dix initiatives, portant sur des enjeux clés tels que la divulgation des informations climatique, la modernisation du régime d'information continue des fonds et la législation contre l'écoblanchiment.

Nous avons également:

- poursuivi notre rôle de co-leader au sein du Groupe de gouvernance des politiques de l'AIR,
- participé au groupe de travail sur l'investissement responsable de l'AMVI,
- intégré le groupe de travail sur les marchés financiers de la Shareholder Association for Research and Education «SHARE»¹, et
- contribué à l'initiative de dialogue collaborative des PRI avec les émetteurs souverains face aux changements climatiques.

Enfin, nous avons également accueilli à nos bureaux une table ronde politique organisée par les PRI qui a mené à plusieurs discussions avec des acteurs de l'industrie pour faire progresser les politiques publiques liées à la finance durable.

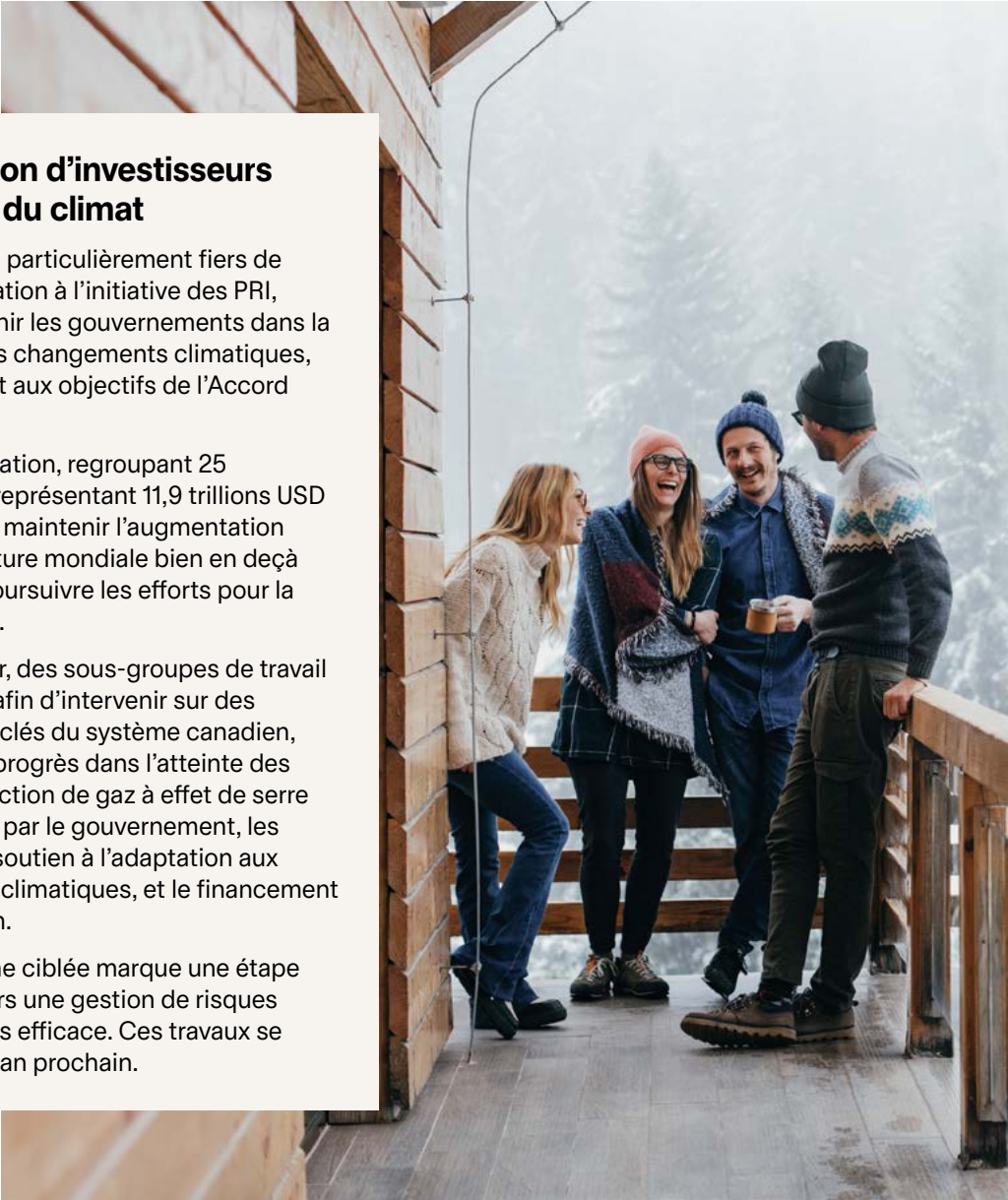
Une coalition d'investisseurs au service du climat

Nous sommes particulièrement fiers de notre participation à l'initiative des PRI, visant à soutenir les gouvernements dans la lutte contre les changements climatiques, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Cette collaboration, regroupant 25 investisseurs représentant 11,9 trillions USD d'actifs, vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 2 °C et à poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C.

Pour y parvenir, des sous-groupes de travail ont été créés afin d'intervenir sur des composantes clés du système canadien, telles que les progrès dans l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES) établies par le gouvernement, les politiques de soutien à l'adaptation aux changements climatiques, et le financement de la transition.

Cette approche ciblée marque une étape importante vers une gestion de risques climatique plus efficace. Ces travaux se poursuivront l'an prochain.



¹ L'organisation SHARE a pour objectif de mobiliser les investisseurs pour construire une économie durable, inclusive et productive. Une coalition d'investisseurs au service du climat

Soutenir la relève en gestion d'actifs

Créé en 2019, le Fonds BNI-HEC Montréal offre aux étudiantes et étudiants la possibilité de gérer un portefeuille multiactif en fonction des conditions de marché actuelles. La gestion du Fonds comprend la construction de portefeuille suivant une approche descendante, la budgétisation du risque, la traduction du contexte économique en stratégie d'allocation d'actifs stratégique et tactique ainsi que la sélection et le suivi de véhicules d'investissement selon une analyse rigoureuse. Notre équipe procure un encadrement en continu à plus d'une quinzaine d'étudiantes et d'étudiants analystes qui gèrent plus de 7 M\$ d'actifs dans le cadre de cette initiative. Au cours des dernières années, les analystes ont su intégrer à leur processus de sélection de gestionnaires d'actifs un cadre d'analyse ESG rigoureux. Pour y arriver, elles et ils ont effectué des recherches et testé plusieurs approches, pour éviter tout type de biais et garantir l'objectivité de la méthode. Le soutien offert de la part de nos spécialistes en investissement responsable démontre notre engagement à transmettre les meilleures pratiques de l'industrie aux futur.e.s spécialistes du monde de la finance.



Partager nos connaissances et notre expertise avec le public

En 2025, nos spécialistes en investissement responsable ont pris la parole à plus de 20 panels, webinaires et balados aux côtés de partenaires clés tels que l'AIR, Finance Montréal et le Cercle Finance du Québec. Nous avons aussi publié des articles dans la Presse, le Devoir, Finance et Investissement qui abordent des thématiques variées en investissement responsable, telles que, l'investissement d'impact ou les mythes et réalités de l'investissement durable. Ces actions visent à élever le niveau de connaissances dans l'industrie et auprès du public, et à outiller les forces-conseils dans leurs conversations avec la clientèle.

→ Pour consulter notre contenu en investissement responsable référez-vous à notre [site Web](#).

L'investissement responsable dans notre processus d'investissement

Nous travaillons continuellement à rehausser nos pratiques ainsi que notre offre de service en investissement responsable pour répondre aux besoins des Canadiennes et Canadiens.

Intégration de l'investissement responsable dans les fonds traditionnels et les fonds durables BNI

Voici comment ça se transcrit dans notre offre de produits:

Critère	Fonds traditionnels BNI	Fonds durables BNI
Objectif de placement	L'investissement responsable ne fait pas partie de l'objectif de placement.	L'investissement responsable fait partie intégrante de l'objectif de placement.
OP4+	Évaluation des pratiques en investissement responsable via le pilier « + ».	Évaluation des pratiques en investissement responsable via le pilier « + » et application de standards plus élevés pour l'investissement responsable.
Exclusions ¹	Exclusions minimales pour respecter des normes et standards internationaux.	Exclusions supplémentaires (ex. jeux de hasard) en plus des exclusions minimales.

Pilier « + » de l'OP4+ :

Fonds traditionnels BNI

→ Vise à favoriser une bonne gestion des risques.

Solutions durables BNI

→ Vise à orienter les investissements vers des entreprises aux pratiques durables ou offrant des solutions aux défis sociétaux et environnementaux.

¹ La majorité des fonds traditionnels BNI appliquent ces exclusions. Consultez [le Prospectus](#) pour des détails sur la participation à des activités évaluées selon les critères et les seuils de revenus fournis par des tiers, et une description complète des activités et des produits exclus.



Notre utilisation des données ESG

Afin de soutenir l'évaluation et le suivi des Fonds BNI, qu'ils soient traditionnels ou durables, nous nous appuyons sur des données ESG fournies par des partenaires externes spécialisés.

Pour les fonds traditionnels, nous examinons principalement :

- Le risque ESG et les émissions de carbone du fonds par rapport à son indice de référence.
- Les controverses liées aux entreprises en portefeuille.

Pour les solutions d'investissement durable de BNI, en plus des indicateurs précédents, nous analysons des données permettant de confirmer qu'un fonds est conforme à son objectif d'investissement et à la stratégie ESG décrite dans le Prospectus. Cela inclut, par exemple :

- Le pourcentage d'obligations labellisées dans le fonds et leurs impacts.
- Les cibles climatiques de la stratégie d'investissement.
- L'alignement des revenus avec les Objectifs de développement durable.

Enfin, les données liées au climat sont agrégées pour l'ensemble de nos actifs afin de soutenir la mise en œuvre de notre [Plan climat](#).

**Renforcer la diligence
et la gestion des
risques grâce à
l'intégration de MSCI
comme deuxième
fournisseur de
données ESG**



En 2025, nous avons ajouté un nouveau fournisseur de données ESG à nos prestataires de services. Cet ajout vise à enrichir la quantité et la qualité de nos données ESG pour :

- Optimiser le suivi des gestionnaires grâce à des indicateurs complets, incluant l'alignement au zéro émission nette et la gestion des controverses.
- Renforcer la transparence et la fiabilité des divulgations avec des données comparables, soutenant nos engagements envers les parties prenantes.
- Anticiper et encadrer les risques ESG en détectant rapidement les vulnérabilités et en intégrant des signaux précoces dans nos processus décisionnels.

Cette évolution reflète notre volonté d'adopter les bonnes pratiques de l'industrie.

Les caractéristiques ESG de nos fonds et FNB durables

Nous proposons une gamme de solutions d'investissement durable (fonds, FNB et solutions de portefeuille) conçues pour répondre aux attentes des investisseurs et investisseuses en matière de performance financière et d'investissement durable.

→ Pour plus d'informations sur les mesures et initiatives mentionnées dans cette section, consultez notre [Glossaire sur l'investissement responsable](#) et l'[annexe sur les définitions des données ESG](#).

Fonds et FNB d'actions canadiennes^{1, 2, 3}

Fonds et FNB de développement durable d'actions canadiennes BNI (NSCE)

Sous-géré par : Corporation Fiera Capital



Cote de durabilité Morningstar



Cherche à investir dans un portefeuille composé principalement de sociétés qui exercent leurs activités selon des pratiques commerciales durables tout en procurant une croissance du capital à long terme. Corporation Fiera Capital intègre des critères ESG dans son processus d'investissement. De plus, le fonds et le FNB vise à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 au plus tard. Corporation Fiera Capital évalue les pratiques des entreprises en portefeuille en fonction de 5 dimensions de durabilité du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Données ESG

Intensité carbone (portée 1 et 2, t éq. CO ₂ /M\$)		% de femmes au conseil d'administration		Intensité de prélèvement d'eau (m ³ /M\$ US)		% d'alignement avec 3 ODD principaux
Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	
78 Couverture 100%	232 Couverture 99%	40% Couverture 100%	38% Couverture 100%	4 201 Couverture 81%	12 616 Couverture 95%	2 Zéro déchet17% 8 Travail décent et croissance économique23% 9 Industrie, innovation et infrastructure32%

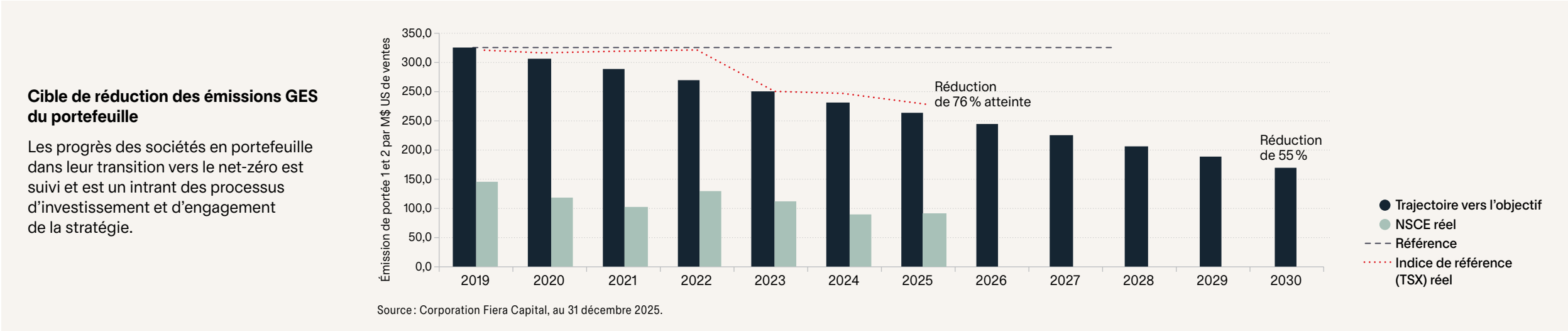
Source : Sustainalytics

1 Données provenant de Morningstar (mises à jour mensuellement), Sustainalytics, et des gestionnaires de portefeuille (mises à jour chaque année) en date du 31 octobre 2025.
2 Indice de référence du fonds et du FNB développement durable d'actions canadiennes BNI : Indice composé S&P/TSX.
3 Pourcentage de couverture correspondant à la proportion des titres détenus par les fonds pour lesquels les données sont disponibles.

Données sur les 5 dimensions de durabilité SASB des sociétés en portefeuille¹:

- Capital social:** rechercher des entreprises qui peuvent maintenir de bonnes relations avec leur clientèle et la collectivité en général, perpétuer leur bonne réputation et promouvoir leur marque.
- **30%** Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones (APRA)
 - **96%** Politique en cybersécurité
- Capital humain:** rechercher des entreprises qui traitent bien leurs employés actuels et potentiels, qui offrent de bonnes conditions de travail et des salaires équitables et qui peuvent créer des possibilités d'emploi.
- **3,6** Note moyenne sur Glassdoor
 - **93%** Politique de santé et sécurité
- Environnement:** rechercher des sociétés qui peuvent gérer efficacement les facteurs environnementaux afin de créer de la valeur au fil du temps.
- **48%** Objectifs d'émissions à court terme basés sur la science
 - **44%** Politique d'utilisation de l'eau

- Direction et gouvernance:** investir dans des entreprises dont la gouvernance du conseil est solide, qui sont dotées d'une équipe de direction durable et qui ont une vision à long terme qui favorise une création de valeur soutenue.
- **6,4 années** Ancienneté moyenne du chef de la direction
 - **52%** Rémunération des dirigeants liée aux critères ESG
- Modèle d'affaires et innovation:** investir dans des entreprises qui ont démontré un modèle d'affaires résilient au fil des ans, qui conserveront leurs clients et augmenteront leur part de marché grâce à l'innovation et à l'adaptation aux changements du marché.
- **85%** Fournir la divulgation du SASB
 - **75%** Fournir la divulgation TCFD



1 Pour la définition des mesures SASB présentées référez-vous à l'annexe sur la définition des mesures ESG.

Quelques entreprises en portefeuille

CCL Industries: faire progresser les solutions de circularité dans l’emballage

Secteur: matériaux

CCL Industries, l’un des plus grands fabricants d’étiquettes au monde, dessert des entreprises mondiales de biens de consommation dans divers secteurs. Acteur clé de la chaîne d’approvisionnement, CCL intègre la durabilité à sa stratégie grâce entre autres à des objectifs climatiques fondés sur la science et à des engagements en matière de circularité.

Pourquoi CCL se démarque

L’entreprise stimule l’innovation pour rendre les emballages recyclables et réutilisables, en consacrant des ressources de recherche et développement à des solutions durables. Son approche allie excellence opérationnelle et impact global.

Initiatives clés en durabilité

- **Objectifs climatiques basés sur la science:** réduction de 50% des émissions de portée 1 et 2 d’ici 2030 (année de référence: 2022) et mobilisation des fournisseurs pour étendre l’impact à l’ensemble de la chaîne de valeur.
- **Objectifs d’économie circulaire:** d’ici 2025, les étiquettes ne nuiront pas à la recyclabilité, la réutilisation ou la compostabilité; objectif d’atteindre 90% de détournement des déchets des sites d’enfouissement à l’échelle mondiale et zéro déchet en Amérique du Nord et en Europe d’ici 2030.

Source : Corporation Fiera Capital

Intact: faire progresser la résilience climatique

Secteur: services financiers

Intact Financial est le plus grand assureur de dommages au Canada, combinant envergure, tarification fondée sur les données et souscription disciplinée. En tant qu’assureur de biens et de responsabilité civile, l’entreprise et ses clientes et clients sont pleinement conscients des effets des changements climatiques et de leurs impacts sur les communautés en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Pourquoi Intact se démarque

- **Centre Intact sur l’adaptation aux changements climatiques:** un centre de recherche à l’Université de Waterloo qui aide les propriétaires, les entreprises et les gouvernements à identifier et réduire les risques climatiques.
- **On Side Après-Sinistre:** acquis en 2019, offre des services de restauration après sinistre 24/7 partout au pays.
- **Systèmes de défense contre les feux de forêt:** lancés en 2024 pour protéger les habitations en Alberta et en Colombie-Britannique avec des équipes spécialisées (incluant d’anciens pompiers).
- **Acquisition de Jiffy:** application canadienne de maintenance domiciliaire, favorisant des communautés résilientes face au climat.

Initiatives clés en durabilité

Objectif de réduction ciblée de 40% des émissions du portefeuille d’investissement d’ici 2030 (année de référence: 2019), complétée par des initiatives proactives d’adaptation climatique.

Source : Corporation Fiera Capital



Fonds et FNB d'd'obligations canadiennes^{1, 2, 3}

Sous-géré par: AlphaFixe Capital



Fonds et FNB de développement durable d'obligations canadiennes BNI (NSCB)

Détient principalement des obligations vertes, sociales ou durables émises par des gouvernements et des sociétés canadiennes afin de financer des projets ou des entreprises ayant un impact environnemental et/ou social positif et/ou qui contribuent au développement durable.

FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI (NSCC)

Vise à offrir un revenu courant stable et une croissance du capital en investissant principalement dans des obligations de sociétés canadiennes à faible intensité carbone. La stratégie prend en compte les risques climatiques et la contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Cote de durabilité Morningstar



FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI (NSSB)

Vise à offrir un revenu régulier tout en mettant l'accent sur la préservation du capital, en investissant principalement dans des obligations canadiennes de qualité à échéance courte (cinq ans ou moins). Ces titres financent des projets ou des entreprises ayant un impact environnemental et/ou social positif et/ou contribuant au développement durable et/ou sont les meilleurs de leur catégorie en matière de critères ESG.

Cote de durabilité Morningstar



¹ Données fournies par le sous-gestionnaire de portefeuille, basées sur sa méthodologie de mesure de suivi des émetteurs en portefeuille en date du 31 octobre 2025. Note sur la méthodologie d'AlphaFixe: les économies d'énergie, d'eau et les émissions potentiellement évitées sont soit divulguées directement par les émetteurs, soit calculées à l'interne selon la méthodologie propriétaire d'AlphaFixe. Lorsque les calculs sont effectués à l'interne, ils suivent une approche selon laquelle chaque projet/émetteur est évalué par rapport à un scénario de base (c'est-à-dire ce qui se serait produit en l'absence du projet/émetteur). Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées par un parc éolien sont estimées en soustrayant les émissions du projet de celles qui auraient été générées pour produire la même quantité d'électricité à partir du réseau électrique régional ou national. Pour assurer la comparabilité entre les projets, les données sont exprimées en termes d'intensité (par exemple, par million de dollars investis). Cela se fait en divisant ces indicateurs environnementaux par le coût total du projet ou par la valeur d'entreprise incluant les liquidités (EVIC). Ces données normalisées sont ensuite agrégées en ce qui concerne le portefeuille, offrant un aperçu des bénéfices environnementaux par rapport au capital déployé.

² Indice de référence du fonds et du FNB développement durable d'obligations canadiennes BNI: Indice des obligations universelles FTSE Canada. Indice de référence du FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI: Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada. Indice de référence du FNB Développement durable d'obligations à court terme BNI: Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada.

³ Pourcentage de couverture correspondant à la proportion des titres détenus par les fonds pour lesquels les données sont disponibles.

Données ESG

Produit	% d'obligations vertes	% d'obligations sociales	% d'obligations durables	Intensité carbone fonds (portée 1+2) (t éq. CO ₂ /M\$)	Intensité carbone indice (t éq. CO ₂ /M\$)	Intensité des émissions potentiellement évitées (t éq. CO ₂ /M\$)	Intensité de l'économie d'énergie (kWh/M\$)	Intensité de l'économie d'eau (Litres/M\$)	% d'alignement avec 3 ODD principaux
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (NSCB)	74%	6%	13%	Sociétés: 4	Sociétés: 59				
Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI				Couverture: 100%	Couverture: 97%	165	14 833	316	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
				Provinces: 239	Provinces: 338	Couverture: 80%	Couverture: 33 %	Couverture: 14%	62%75%79%
				Couverture: 100%	Couverture: 100%				
FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI (NSCC)	22%	2%	10%	Sociétés: 4	Sociétés: 59	47	2 941	107	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
				Couverture: 100%	Couverture: 97%	Couverture: 23%	Couverture: 14 %	Couverture: 0,5%	18%29%28%
FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme (NSSB)	29%	0,4%	10%	Sociétés: 5	Sociétés: 39	89	3 989	0	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
				Couverture: 100%	Couverture: 97%	Couverture: 34%	Couverture: 17 %	Couverture: 0%	18%30%32%

Source : AlphaFixe Capital. Les indicateurs clés de performance environnementale sont seulement disponibles pour les obligation vertes ou durables. Toutefois, le pourcentage de couverture est exprimé selon l'ensemble du portefeuille, qui inclut aussi les titres qui ne sont pas des obligations d'impact.

Quelques entreprises en portefeuille

Le Gouvernement du Canada: 14 G\$ en obligations vertes

Secteur: gouvernement fédéral

Le Gouvernement du Canada se distingue sur le marché obligataire par son programme d'obligations vertes lancé en 2022. Depuis, il a émis plus de 14 G\$, ce qui en fait l'un des principaux émetteurs d'obligations d'impact (obligations vertes, sociales ou durables) au pays. Selon son dernier budget, le gouvernement prévoit maintenir un rythme annuel d'environ 4 G\$ en obligations vertes.

Le Canada applique les meilleures pratiques de divulgation en suivant les principes de l'International Capital Market Association (ICMA), avec des rapports annuels publiquement disponibles, détaillant l'utilisation des fonds et l'impact des projets financés.

Le Canada est par ailleurs l'un des rares émetteurs à financer des projets d'adaptation aux changements climatiques par le biais d'obligations vertes ou durables, malgré l'importance des besoins et la nature essentielle de ces projets.

Hydro One inc.: faire preuve de leadership dans la réconciliation avec les Autochtones

Secteur: énergie

Hydro One est le principal fournisseur de transport et de distribution d'électricité en Ontario, exploitant 94% des infrastructures de transmission et desservant 27% des consommateurs. Son rôle stratégique s'accompagne d'une responsabilité majeure en matière de durabilité et de relations avec les communautés autochtones.

Pourquoi Hydro One se démarque

- **Partenariats d'équité:** Hydro One propose aux communautés autochtones jusqu'à 50% de participation dans les projets de transmission de plus de 100 M\$, en finançant leur part.
- **Approvisionnement inclusif:** en 2024, 160 M\$ ont été investis auprès de 96 entreprises autochtones, représentant 5,5% des achats totaux, en ligne avec l'objectif de 5% d'ici 2026.
- **Reconnaissance:** Certification Or du programme APRA (Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones) du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCEA), confirmant son leadership en matière de réconciliation.

TransLink: Mobilité durable au cœur de Vancouver

Secteur: municipal

TransLink planifie et gère le réseau de transport en commun de la région de Vancouver, en visant un système efficace, durable et inclusif pour les résidentes, les résidents, les entreprises et les transporteurs de marchandises.

L'organisation se distingue, car l'ensemble de ses activités contribue à la gestion d'un système de transport durable et à la mise en place d'infrastructures résilientes dans sa région. Ainsi, ses émissions obligataires soutiennent la lutte contre les changements climatiques et la gestion durable de la ville.

TransLink est également certifiée LEED pour son siège social et intègre des objectifs environnementaux et sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement. Sa stratégie actuelle renforce ces engagements, tandis que des consultations publiques régulières assurent une offre adaptée aux besoins des communautés.



Source : AlphaFixe Capital

Fonds et FNB d'actions mondiales^{1, 2, 3}

Fonds et FNB de développement durable d'actions mondiales BNI (NSGE)

Sous-géré par: Alliance Bernstein



Cote de durabilité Morningstar



Grâce à une approche active et rigoureuse, cette stratégie vise à sélectionner des entreprises dont les produits et services contribuent directement aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) tout en procurant une croissance du capital à long terme.

Trois grands thèmes guident cette stratégie: climat, santé et autonomisation, des piliers essentiels pour bâtir une économie plus durable et inclusive.

Données ESG

Intensité carbone (portée 1 et 2, t éq. CO ₂ /M\$ US)		% de femmes au conseil d'administration		Intensité de prélèvement d'eau (m ³ /M\$ US)		% d'alignement avec 3 ODD principaux
Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	
73 Couverture 99%	117 Couverture 99%	34% Couverture 100%	34% Couverture 100%	1 476 Couverture 92%	25 002 Couverture 95%	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 15% 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 31% 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 14%

Source : Sustainalytics

¹ Données provenant de Morningstar (mises à jour mensuellement), Sustainalytics, et des gestionnaires de portefeuille (mises à jour chaque année) en date du 31 octobre 2025.

² Indice de référence du fonds et du FNB développement durable d'actions mondiales BNI: MSCI ACWI.

³ Pourcentage de couverture correspondant à la proportion des titres détenus par les fonds pour lesquels les données sont disponibles.

Quelques entreprises en portefeuille



Hôpitaux Apollo:
développer les soins de santé
de manière responsable

Secteur: santé

Apollo Hospitals est un chef de file des soins de santé accessibles et axés sur la technologie en Inde. L'organisation dispose d'une présence solide dans l'ensemble de l'écosystème de santé, incluant des hôpitaux, des pharmacies, des cliniques de soins primaires et de diagnostic.

Pourquoi Apollo se démarque

En 2023–2024, Apollo a pris en charge plus de 7,2 millions de patient.e.s et prévoit d'augmenter sa capacité de 4 300 lits, en commençant par 2 000 lits au cours des deux prochaines années, ce qui viendra compléter son réseau actuel de 9 500 lits (en 2025).

Initiatives clés en durabilité

- Santé communautaire: dans le cadre de son programme de RSE en santé globale, Apollo s'associe à plus de 195 villages, pour offrir des soins holistiques à toutes les étapes de la vie et développer des infrastructures de santé locales.
- Portée numérique: plus de 14 000 consultations quotidiennes en télésanté pour élargir l'accès aux régions mal desservies.
- Soins axés sur l'IA: les systèmes de diagnostic avancés réduisent les délais d'exécution en laboratoire de 60%, améliorent la précision de la détection des AVC et permettent des flux de travail prédictifs en radiologie. Des partenariats stratégiques avec Microsoft et Google Cloud soutiennent des outils d'IA pour la détection des maladies et la génération automatisée de résumés cliniques.

Prysmian: favoriser une connectivité durable

Secteur: infrastructure énergétique et télécommunications

Prysmian est un chef de file mondial de la fabrication de câbles pour les secteurs de l'énergie et des télécommunications, contribuant à l'électrification, l'intégration des énergies renouvelables et à la connectivité numérique à l'échelle internationale.

Pourquoi Prysmian se démarque

Sa solide performance financière et sa discipline opérationnelle, combinées à la demande croissante pour les infrastructures de transmission et de distribution, positionnent l'entreprise comme un acteur stratégique dans la réalisation des objectifs liés à l'énergie propre et à la connectivité.

Initiatives clés en durabilité

- Transfert des revenus vers des solutions durables: prysmian vise à ce que 55% de ses revenus proviennent de produits durables d'ici 2028, contre 43% en 2024.
- Matériaux à faible empreinte carbone: livraison de 58 000 km de câbles fabriqués à partir de matériaux biosourcés provenant de sources renouvelables, réduisant l'empreinte carbone par rapport aux alternatives conventionnelles à base de pétrole.
- Impact sur les communautés: entre 2022 et 2024, Prysmian a permis à 78,4 millions de foyers d'accéder à l'électricité verte et à 17,1 millions de foyers de bénéficier de services numériques rapides, favorisant l'inclusion numérique.
- Progrès climatiques: La société vise des réductions continues GES par rapport aux cibles de 2019.

Fonds et FNB d'actions mondiales^{1, 2, 3}

Fonds mondial Ambition climatique BNI

Sous-géré par : Amundi Canada inc. a délégué ses fonctions à Amundi Ireland Limited



Cote de durabilité Morningstar



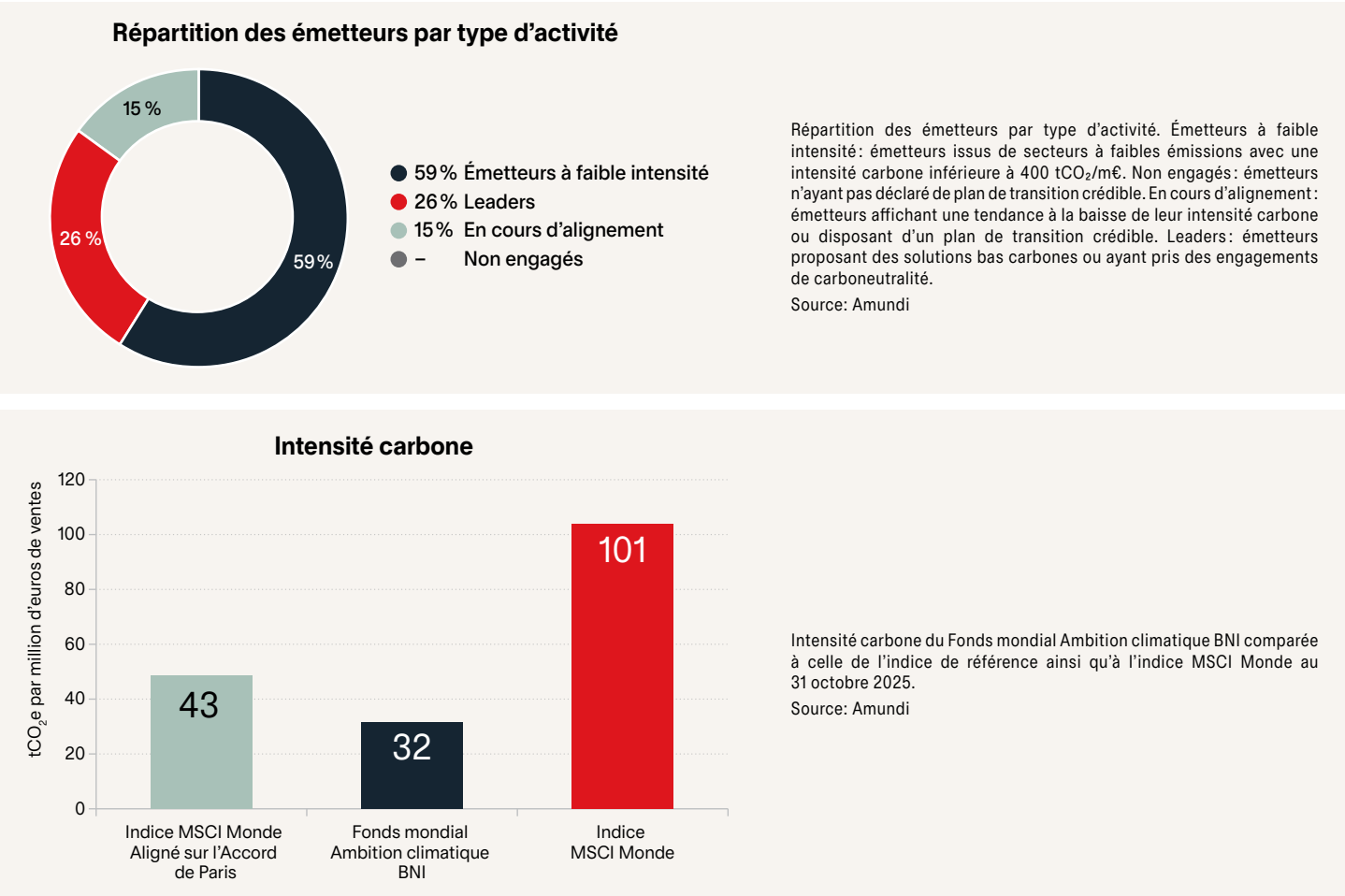
Privilège des entreprises dotées de bonnes pratiques de développement durable et engagées dans la transition énergétique, par exemple en ayant des objectifs de réduction d'émissions de CO₂ qui s'harmonisent avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique. Le gestionnaire combine analyse fondamentale et engagement actionnarial pour influencer les sociétés vers des objectifs de carboneutralité conformes à l'Accord de Paris. Le portefeuille vise aussi à harmoniser l'intensité en carbone avec l'indice MSCI World Climate Paris Aligned et, par conséquent, cherche à atteindre une cible de réduction de l'intensité en carbone de 10% année après année.

78%

des entreprises du portefeuille (en part de marché) disposent soit d'un objectif basé sur la science validé par la Science Based Targets initiative (SBTi), soit se sont engagées à en adopter un prochainement.

Source: Amundi

Données ESG



¹ Données provenant de Morningstar (mises à jour mensuellement), Sustainalytics, et des sous-gestionnaires de portefeuille (mises à jour chaque année) en date du 31 octobre 2025. Pour le fonds mondial Ambition climatique BNI, l'intensité carbone est calculée en utilisant des données de MSCI en accord avec l'indice de référence et la stratégie de placement.

² Indice de référence du fonds et du FNB développement durable d'actions mondiales BNI : Indice MSCI ACWI. Indice de référence du Fonds mondial Ambition climatique BNI : MSCI World Climate Paris Aligned.

³ Pourcentage de couverture correspondant à la proportion des titres détenus par les fonds pour lesquels les données sont disponibles.

Quelques entreprises en portefeuille

Trane Technologies: stimuler l'innovation climatique

Secteur: chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et réfrigération

Trane Technologies est un chef de file mondial des solutions climatiques, intégrant la durabilité au cœur de sa stratégie pour décarboner les bâtiments, les habitations et les transports. L'entreprise combine des objectifs fondés sur la science avec des solutions concrètes qui génèrent des bénéfices environnementaux et économiques.

Pourquoi Trane se démarque

- Réduction des émissions de GES grâce à une baisse de la demande en électricité et à l'utilisation de réfrigérants à faible potentiel de réchauffement planétaire, réduisant la pression sur les réseaux électriques.
- Contrôles intelligents et maintenance proactive pour maximiser l'efficacité et les économies pour les habitations et les entreprises.
- Défi Gigatonnes: objectif de réduire les émissions des clients d'un milliard de tonnes métriques d'ici 2030, en avance sur les échéances réglementaires.

Initiatives clés en matière de durabilité

- Défi Gigatonnes: réduction en 2024 de 237 millions de tonnes métriques de GES provenant de la clientèle.
- Émissions GES de portée 1 et 2: réduction absolue en 2024 de 44 % vers un objectif de 90 % d'ici 2050.
- Émissions GES de portée 3 (liée à d'utilisation des produits): réduction de l'intensité en 2024 de 17% vers un objectif de 55% d'ici 2050.



Source : Amundi

Xylem: des technologies pour un monde plus sûr en matière d'eau

Secteur: industriel

Xylem conçoit et fabrique des équipements et des services pour les industries de l'eau et des eaux usées, couvrant l'ensemble du cycle de l'eau, de la collecte jusqu'au retour à l'environnement. L'entreprise se distingue par son engagement envers la durabilité grâce à des solutions technologiques innovantes qui apportent des bénéfices environnementaux et sociaux mesurables.

Pourquoi Xylem se démarque

- Producteur d'un procédé qui réduit les micropolluants organiques jusqu'à 90 %, protégeant ainsi l'eau potable de plus de 1,3 million de personnes.
- Créateur de pompes et d'outils de surveillance numérique qui réduisent la consommation d'énergie jusqu'à 60 %.

Initiatives clés en matière de durabilité

- Réduction absolue des émissions GES de portée 1 et 2 de 42% d'ici 2030.
- Réduction de l'intensité des émissions GES de portée 3 (liées à l'utilisation des produits par les clients) de 52% d'ici 2030.

Fonds et FNB d'obligations mondiales^{1, 2}

Fonds d'obligations mondiales durables BNI

Sous-géré par : Nuveen



Cote de durabilité Morningstar



Visé à procurer un revenu courant élevé et une certaine croissance du capital tout en investissant principalement dans des obligations et autres titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des entreprises conçus pour amasser des fonds pour les émetteurs qui font preuve de leadership en matière de gestion des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et qui sont en mesure d'aborder les défis sociaux ou climatiques.

Données ESG

% d'obligations vertes ³	% d'obligations sociales	Leaders en matière de développement durable ³	Intensité carbone fonds (portée 1+2) (t éq. CO ₂ /M\$)	Intensité carbone indice (t éq. CO ₂ /M\$)
25%	11%	64%	Sociétés: 48 Couverture: 75% Provinces: 219 Couverture: 71%	Sociétés: 65 Couverture: 64% Provinces: 222 Couverture: 74%

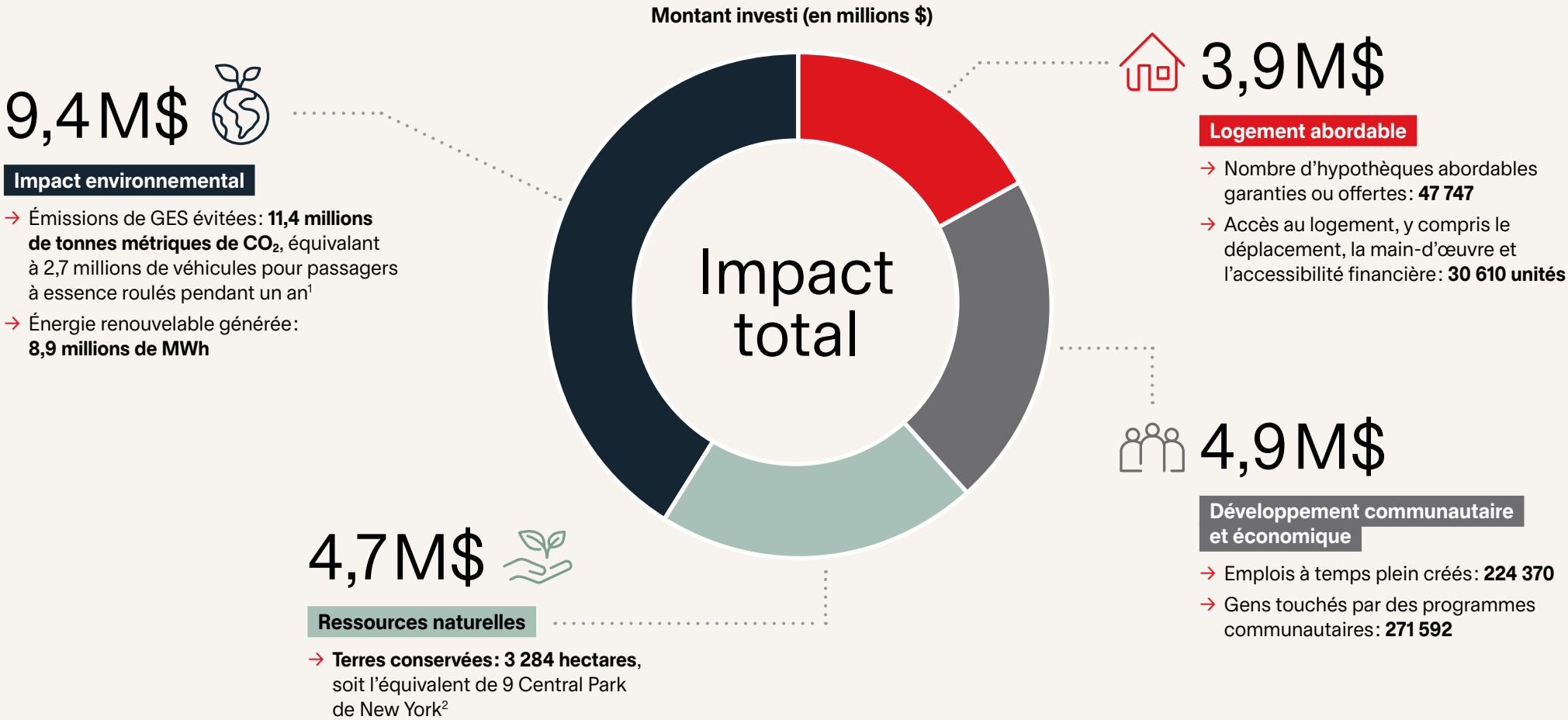
Source : Nuveen

¹ Données fournies par le gestionnaire de portefeuille, basées sur sa méthodologie de mesure de suivi des émetteurs en portefeuille en date du 31 décembre 2024.

² Indice du Fonds d'obligations mondiales durables BNI : Bloomberg Global Aggregate Index (CAD Hedged).

³ La méthode utilisée par le sous-gestionnaire de portefeuille pour diriger des capitaux vers des leaders en matière de développement durable repose sur un filtrage positif des émetteurs qui font preuve d'un comportement exemplaire à l'égard des principaux facteurs ESG par rapport à leurs pairs. Ce processus consiste d'abord à déterminer l'ensemble des titres admissibles d'après les recherches ESG d'un ou de plusieurs fournisseurs, comme MSCI et/ou Sustainalytics, les sources de données publiques ou les évaluations et notes internes. Ensuite, les principaux facteurs ESG qui varient en fonction des secteurs et des groupes d'industries ainsi que les indicateurs de rendement clé de ces facteurs ESG sont repérés et évalués pour chaque émetteur afin de cibler les leaders en matière de développement durable par rapport à leurs pairs.

Résultats soutenus par les investissements à impact (obligations vertes et sociales) du Fonds au 31 décembre 2024



Résultats soutenus par les investissements à impact (obligations vertes et sociale labélisées) du Fonds au 31 décembre 2024. Les données sont fournies par Nuveen. Les données sur l'impact proviennent des informations divulguées publiquement par les émetteurs, sur le plan de l'obligation ou du projet lorsque cela est possible, ou au niveau du programme ou de l'émetteur dans le cas contraire. Les indicateurs présentés couvrent ceux qui sont le plus couramment rapportés sous chaque thème pour les activités réalisées en 2024. Les données d'impact incluses dans ce rapport illustrent les résultats annuels des titres dans lesquels le portefeuille a investi à la fin de l'année, et non un calcul fractionné du seul capital du portefeuille.

1 Équivalences de CO₂ et d'énergie.
2 Superficie de Central Park (NY): 340 hectares.

Quelques entreprises en portefeuille

**Nederlandse Waterschapsbank (NWB):
soutenir le logement abordable aux Pays-Bas**

Secteur: banque

La Banque Nederlandse Waterschapsbank (NWB), dont le siège social est situé à La Haye, offre du financement à faible coût au secteur public néerlandais, y compris aux associations d'habitation. Pionnière du financement à impact social, NWB a lancé en 2017 la première obligation dédiée au logement abordable, rebaptisée par la suite «Obligations SDG Housing» afin de refléter son engagement envers la durabilité.

Pourquoi NWB se démarque

- Impact inclusif: partenariats avec des associations d'habitation qui desservent des populations vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Durabilité intégrée: les projets privilégient l'efficacité énergétique en plus de l'accessibilité financière, en abordant simultanément les défis liés au logement et au climat.

Initiatives clés en matière de durabilité

Les fonds provenant des Obligations SDG Housing soutiennent la construction de 180 910 logements sociaux locatifs entre 2025 et 2029, avec pour objectifs:

- Offrir des logements abordables.
- Fournir des habitations aux groupes vulnérables.
- Mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie.
- Améliorer la qualité de vie des quartiers et renforcer les partenariats.



**Facilité internationale de financement pour la vaccination:
un exemple d'investissement à impact dans la santé publique**

Secteur: paragouvernemental

La Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm) est la branche de financement de GAVI, une organisation internationale qui se consacre à élargir l'accès équitable aux vaccins à l'échelle mondiale. L'IFFIm émet des obligations pour les vaccins¹ garanties par des engagements à long terme, juridiquement contraignants, de la part des gouvernements donateurs. Ces obligations bénéficient de solides cotes de crédit grâce à la qualité des donateurs, à un mandat convaincant en matière de santé publique et à des politiques financières prudentes gérées par la Banque mondiale.

Ce modèle novateur «avance» les capitaux en transformant des engagements de 20 à 30 ans en financement immédiat pour accélérer les campagnes de vaccination à grande échelle. À ce jour, l'IFFIm estime que 142 millions d'enfants ont été immunisés grâce à cette approche.

Faits saillants de l'impact

- Bangladesh: 135,5 M\$ financés depuis 2021, contribuant à une amélioration de l'espérance de vie.
- Paludisme: 13 millions d'enfants devraient être vaccinés en Afrique en 2025; 50 millions dans le monde d'ici 2030.
- Polio: 191 M\$ investis pour aider à développer et homologuer des vaccins oraux contre la polio, contribuant à une baisse de 95 % des cas au Nigéria et en Inde.

Source: Nuveen

¹ Obligations vaccinales / IFFIm.

Avancées sur nos cinq thèmes prioritaires

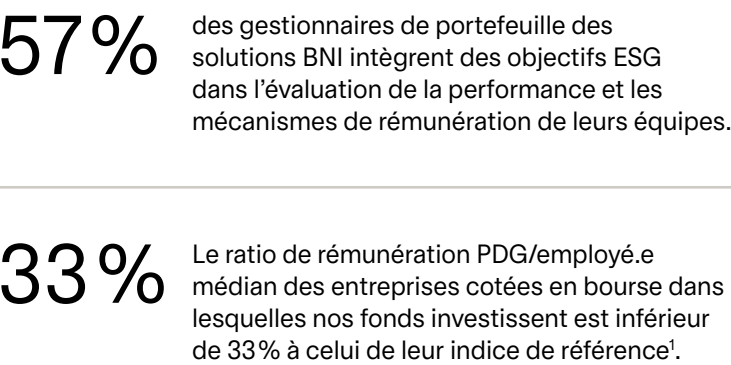
Nos cinq thèmes prioritaires orientent nos actions et nos décisions: ils alimentent le processus de sélection des gestionnaires de portefeuille, nos activités d'intendance, nos collaborations avec l'industrie, notre leadership et le développement de nos solutions d'investissement durable.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir pour faire avancer la finance durable. C'est pourquoi nous nous engageons à progresser chaque année. Voici les initiatives concrètes que nous avons réalisées cette année pour transformer nos ambitions en actions.

THÈME 1

Permettre une gouvernance solide

Des normes de gouvernance élevées peuvent aider à atténuer des risques financiers et non financiers importants et mieux positionner les sociétés pour tirer parti des débouchés commerciaux qui évoluent. C'est pourquoi l'évaluation des pratiques et des cadres de gouvernance, des programmes d'intendance et des politiques de droits de vote des gestionnaires fait partie intégrante du processus OP4+ appliqué aux gestionnaires de portefeuille de nos fonds.

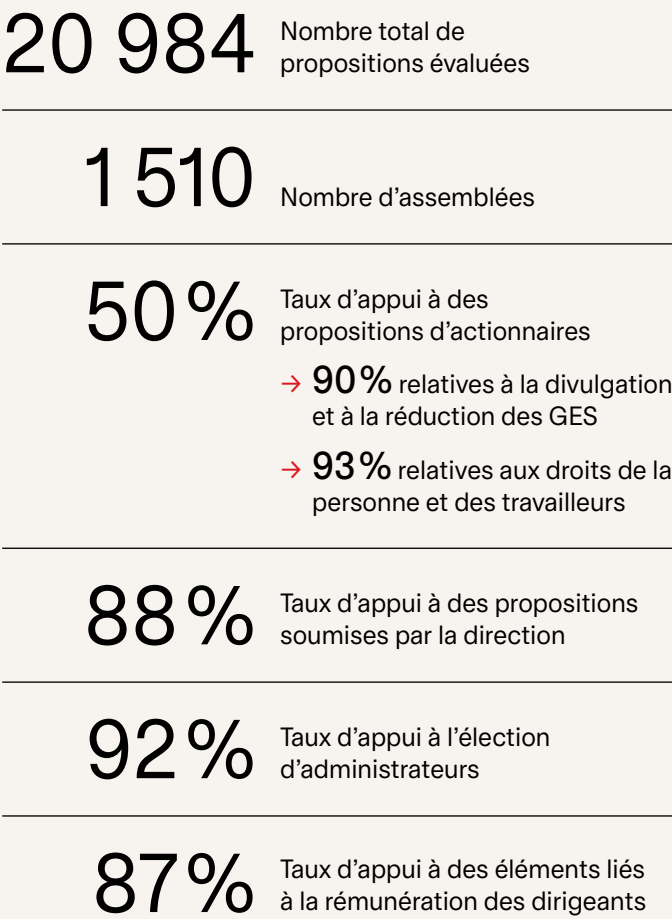


Ajustement de notre politique de vote par procuration

Certains Fonds BNI sont gérés directement par nos équipes et le soutien d'Institutional Shareholder Services (ISS) est utilisé pour la recherche et l'exécution des votes. À la suite d'un décret exécutif aux États-Unis, ISS a retiré les considérations liées à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de sa politique de durabilité pour les recommandations de vote concernant les administrateurs aux États-Unis. Nous avons toutefois fait le choix de modifier notre politique de votes par procuration afin de maintenir l'intégration des critères EDI dans nos votes. Nous estimons qu'il est important de favoriser une bonne diversité dans les conseils pour prendre de meilleures décisions.

Résultats de votes en 2025

Voici quelques résultats des votes effectués par BNI.



¹ La statistique sur la rémunération PDG/ employé.e est basée sur l'ensemble de l'exposition en actions cotées en bourse de BNI par rapport à un indice de référence représentatif de sa répartition géographique typique (35 % marché canadien, 35 % marché américain, 20 % EAEQ, 10 % marchés émergents) et provient du fournisseur Sustainalytics.

Exemple d'application des votes

- **Propositions d'actionnaires relatives à la divulgation et à la réduction des GES:** nous avons appuyé 90% de ces propositions, car ces informations sont essentielles pour évaluer l'exposition des entreprises aux risques de transition et la solidité de leurs plans de décarbonation.
- **Propositions d'actionnaires relatives aux droits de la personne et des travailleurs:** nous avons soutenu 93% de ces propositions, notamment celles visant à inclure des divulgations sur les processus de vérification diligente en matière de droits humains et sur des rapports d'impacts sur les risques liés à l'intelligence artificielle.
- **Propositions d'actionnaires relatives à l'élection des administrateurs:** nous n'avons pas appuyé certains administrateurs pour des raisons telles que: le manque d'indépendance au sein du conseil d'administration, le cumul des rôles PDG/présidence, la surcharge de mandats « *overboarding* » ou l'absence de diversité au conseil d'administration.
- **Propositions d'actionnaires liées à la rémunération des dirigeants:** nous nous opposons lorsque la rémunération est jugée excessive par rapport à la performance et aux résultats de l'entreprise.

Notre adhésion à la CCGG: un levier pour faire progresser la bonne gouvernance

En 2025, nous avons rejoint la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), alors que les attentes envers les conseils d'administration s'intensifient: intégration des enjeux ESG, diversité, culture et résilience stratégique.

La CCGG influence les régulateurs, publie des guides pratiques et dialogue avec les conseils d'administration des entreprises sur des sujets clés comme la rémunération, la succession et la transparence.

Cette adhésion nous donne accès à des ressources de pointe et à une veille réglementaire, renforçant nos politiques internes et nos engagements en investissement responsable. Elle constitue aussi un levier stratégique pour promouvoir auprès des entreprises et régulateurs transparence, durabilité et création de valeur à long terme.

Renforcer l'indépendance du conseil d'administration

J.P. Morgan Investment Management et Volvo

Secteur: société manufacturière

En 2025, J.P. Morgan Investment Management a engagé un dialogue avec Volvo AB avant son assemblée générale annuelle afin d'aborder des préoccupations liées à la composition et au renouvellement du conseil d'administration, en soulignant que trois administrateurs et administratrices siégeaient depuis plus d'une décennie. Une durée de mandat prolongée peut influencer l'indépendance et la capacité d'adaptation du conseil d'administration, des éléments essentiels pour une supervision efficace et une compétitivité durable. J.P. Morgan a cherché à comprendre les plans de Volvo pour le renouvellement du conseil, à mettre en avant l'importance de l'alignement avec les normes du marché et à promouvoir un équilibre entre la connaissance institutionnelle et des perspectives nouvelles.

Les discussions ont mis en lumière la nécessité d'avoir des administrateurs et administratrices dotés d'une expertise internationale. Bien que Volvo ait reconnu les défis liés à l'attraction de talents de premier plan en raison de normes salariales locales moins élevées que dans d'autres marchés européens, J.P. Morgan a suggéré de revoir la rémunération si celle-ci freine le recrutement.

Volvo a réaffirmé son engagement envers les meilleures pratiques et examine actuellement la structure du conseil, les compétences et les politiques de rémunération. Reconnaisant ces efforts, J.P. Morgan a voté en faveur de l'ensemble des administrateurs et administratrices, en soulignant la valeur de leur contribution continue, tout en poursuivant le suivi des progrès en matière d'évolution de la gouvernance.

Source : J.P. Morgan

THÈME 2

Atténuer les risques et s'adapter aux changements climatiques

Nous reconnaissons que les changements climatiques représentent une menace pour la prospérité économique à long terme, tout en créant des risques et des occasions pour nos portefeuilles d'investissement. La gestion proactive des risques climatiques, qu'il s'agisse de la transition vers une économie décarbonée ou de l'adaptation à de nouvelles réalités climatiques, est essentielle pour protéger les intérêts des investisseurs et positionner nos fonds pour saisir les opportunités de demain.

81% des gestionnaires de portefeuille des solutions BNI publient un rapport climatique s'appuyant sur un standard reconnu (ex. TCFD).

57% des gestionnaires de portefeuille des solutions BNI ont pris un engagement public à s'aligner sur l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, nous avons publié notre premier Plan climat, qui couvre toutes les actions cotées et obligations de sociétés détenues par les Fonds et les FNB BNI. Notre Plan souligne comment nous voulons collaborer avec les gestionnaires de portefeuille de nos fonds et nos prestataires de services afin d'entamer un dialogue avec les entreprises et émetteurs en portefeuille sur les enjeux de la transition climatique. Notre approche consiste à nous concentrer sur les leviers que nous pouvons contrôler, tels que l'engagement auprès des émetteurs et le plaidoyer politique, afin de soutenir la gestion des risques climatiques dans notre portefeuille.

Moins d'un an après le déploiement du plan climat de BNI, nous faisons état de nos efforts à ce jour.

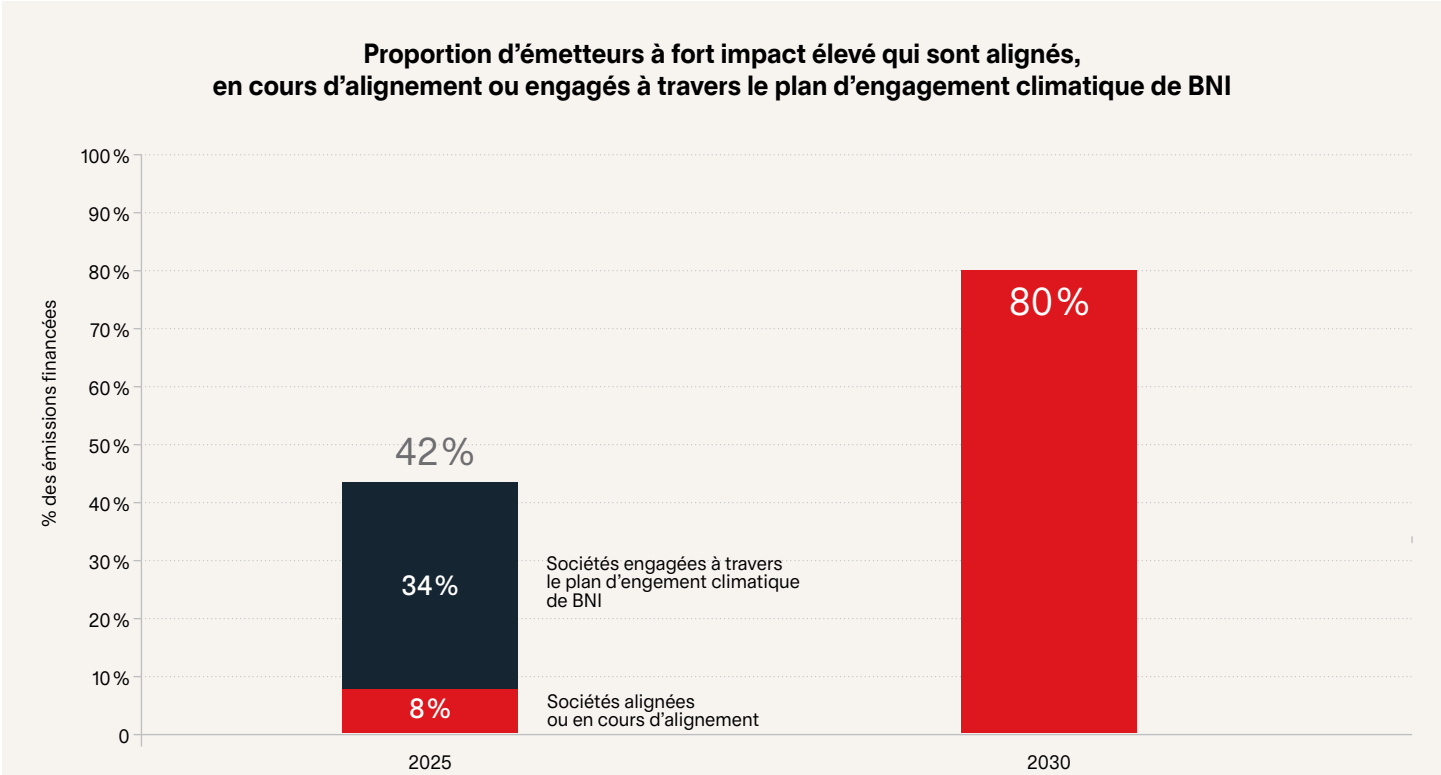
→ Pour plus d'information sur les métriques, les cibles et les détails d'engagement présentés dans cette section, consultez notre [Plan climat](#), notamment les annexes 2 «Aperçu des principaux indicateurs» et l'annexe 3 «Glossaire».



En 2025, BNI a adopté une cible visant, d'ici 2030, à ce que 80 % des émissions financées de portée 1 et 2 dans les secteurs à fort impact proviennent d'actifs soit alignés ou en voie de s'aligner vers le net-zéro, ou soit couverts par des démarches d'engagement et d'intendance. Cette cible s'applique uniquement aux actions cotées et aux obligations de sociétés.

Au 31 octobre 2025, 42% des émissions financées des émetteurs à fort impact répondaient à ces critères, répartis comme suit:

- **8%** correspondaient à des sociétés alignées ou en cours d'alignement. L'alignement des entreprises en portefeuille représente l'évaluation des progrès des sociétés en portefeuille dans leur transition vers le net-zéro. Le cadre « Net Zero Investment Framework (NZIF) » comprend une échelle de maturité d'alignement, qui regroupe les sociétés en portefeuille dans des catégories d'alignement.
- **34%** étaient associées à des sociétés engagées à travers le plan d'engagement climatique de BNI, correspondant à des dialogues réalisés avec plus de 50 entreprises, par l'intermédiaire de 11 gestionnaires de portefeuille de Fonds BNI ou de nos fournisseurs de services sur des sujets liés à l'action climatique, couvrant divers secteurs et pays, avec une attention particulière portée aux émetteurs canadiens dans des secteurs à plus fort impact.



Basé sur le cadre NZIF, comme évalué par MSCI, et sur le plan d'engagement de BNI, au 31 octobre 2025.

Les émissions financées à l'égard de toutes les actions cotées et obligations de sociétés sous-jacentes des produits de placement BNI sont décrites ci-dessous.

Émissions financées par BNI et alignement estimé en matière de réchauffement climatique au 31 octobre 2025.

t éq. CO₂: tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone

	Actions cotées			Obligations de sociétés			31 octobre 2025		
	Portée 1	Portée 2	Portée 3	Portée 1	Portée 2	Portée 3	Total (Portées 1 et 2)	Total (Portées 1, 2 et 3)	Couverture des données
Valeur de l'exposition analysée (en M\$ CA)	42 885 718 321			11 314 693 124.34			54 200 411 445		
Émissions absolues (t éq. CO ₂)	713 892	191 026	9 325 189	298 440	55 945	2 219 637	1 259 302	12 804 128	96,7%
Émissions par M\$ investi (t éq. CO ₂ /M\$ investi)	17	4	217	26	5	196	23	236	
Intensité carbone moyenne pondérée (t éq. CO ₂ /M\$ de ventes)	58	22	449	108	16	428	90	534	96,5%
Cote de qualité des données pondérées des émissions	2,2	2,3	2,5	2,6	2,7	2,8	2,4	2,4	96,5%
Hausse de température implicite	2,8°C			2,4°C			2,7°C		

Source : Émissions de gaz à effet de serre déclarées ou estimées par MSCI; hausse de température implicite, selon l'évaluation de MSCI.



Renforcer la divulgation des risques climatiques Fiera

Secteur: transport

Les sociétés de transport ferroviaire nord-américaines sont exposées à des risques croissants de phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les feux de forêt, les ouragans et les inondations. Ces perturbations menacent la fiabilité opérationnelle et posent des défis financiers. Une société en portefeuille a divulgué ses stratégies de lutte contre le froid extrême et les feux de forêt, mais manquait de transparence sur les risques d'inondation, particulièrement sur son réseau canadien, malgré des interruptions récentes de service. Les professionnels en investissements ont besoin de rapports clairs pour évaluer la résilience et la gestion des risques.

Consciente de cet écart, Fiera a entamé un dialogue avec la société afin d'encourager une divulgation des stratégies d'adaptation aux inondations. Les discussions ont mis l'accent sur la production de rapports proactifs pour démontrer la préparation et la stabilité à long terme, le partage des meilleures pratiques des pairs du secteur et la promotion des mises à jour annuelles.

La société a présenté ses mesures existantes pour atténuer les inondations et s'est engagée à améliorer ses divulgations futures. Fiera continuera de surveiller les progrès et de faire pression pour des mises à jour cohérentes et détaillées sur la résilience climatique.

Source : Corporation Fiera Capital

THÈME 3

Protéger la biodiversité et la nature

Nous sommes conscients que la survie de la société à long terme, la qualité de vie au jour le jour et les activités économiques plus larges dépendent en partie de l'état du capital naturel et de la biodiversité. La dégradation rapide de notre environnement naturel représente un risque systémique que nous nous efforçons de rendre en compte dans nos processus d'investissement.

38%

des gestionnaires de portefeuille de solutions BNI ont publié ou prévoient publier un rapport sur les risques liés à la nature (ex. Taskforce on Nature-related Financial Disclosures [TNFD]) au cours de la prochaine année.

39%

L'exposition des solutions BNI à des entreprises dont les activités contribuent à la dégradation des terres, à la désertification ou à l'imperméabilisation des sols est inférieure de 39% à celle de son indice de référence¹.

Pour répondre aux risques liés au capital naturel, nous avons mis à jour notre grille d'évaluation des gestionnaires de portefeuille des Fonds BNI afin d'inclure la prise en compte des risques liés à la biodiversité et à la nature.

Certains gestionnaires de portefeuille progressent déjà dans ce domaine. Par exemple, notre sous-gestionnaire J.P. Morgan Investment Management Inc. a fait du capital naturel et les écosystèmes l'une de ses six priorités en matière d'investissement responsable². En 2024, ils ont engagé des dialogues avec des émetteurs sur ce sujet. Parmi les thèmes abordés figurent la gestion des risques liés au plastique, dans un contexte de réglementation accrue et de risques réputationnels, ainsi que l'évaluation des risques liés à la rareté de l'eau.



1 La statistique sur l'exposition à des entreprises dont les activités ont des impacts négatifs sur les terres/sols est basée sur l'ensemble de l'exposition en actions cotées en bourse des solutions BNI par rapport à un indice de référence représentatif de sa répartition géographique typique (35% marché canadien, 35% marché américain, 20% EAE0, 10% marchés émergents) et provient du fournisseur Sustainalytics.

2 [investment-stewardship-report.pdf](#)

Renforcer l'intégration de la biodiversité dans la finance durable au Québec

En 2025, nous avons participé à une initiative visant à intégrer la biodiversité dans les pratiques financières et à élaborer la feuille de route de la finance durable au Québec. Organisée par Finance Montréal dans le cadre du Plan Nature 2030, elle a réuni 38 organisations du secteur financier, de la recherche, des ONG et de l'industrie.

Les travaux ont porté sur quatre axes : capacités, méthodologie et réglementation, outils technologiques et financement des solutions fondées sur la nature.

Ces échanges ont permis de dresser un état des lieux de l'intégration de la biodiversité dans le secteur financier québécois et ont mené à la publication d'un rapport pour le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, proposant des pistes de solutions concrètes.

Nous avons également tenu une séance interne afin de sensibiliser nos équipes au lien entre la biodiversité et la finance, et d'expliquer comment les gestionnaires de portefeuille intègrent les risques liés à la biodiversité dans leurs analyses.

1 Ce cas d'étude présenté est uniquement à des fins illustratives et ne doit pas être considérée comme une indication de l'intégration ESG, de la performance ou des caractéristiques de tout produit ou stratégie d'investissement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie. Bien que Gestion de placements Manuvie mène des démarches d'engagement axées sur les résultats afin d'améliorer la valeur financière à long terme pour ses clients, Gestion de placements Manuvie reconnaît que ses engagements ne se traduiront pas nécessairement par des résultats significatifs ou quantifiables. En outre, Gestion de placements Manuvie reconnaît que tout résultat observé peut être attribuable à des facteurs et influences indépendants de ses activités d'engagement. Bien que Gestion de placements Manuvie estime que l'investissement durable conduira à de meilleurs résultats d'investissement à long terme, rien ne garantit que la prise en compte des facteurs de durabilité assurera de meilleurs rendements sur le long terme.



Améliorer la divulgation des risques et opportunités liés à la biodiversité¹
Gestion de placements Manuvie

Secteur: agricole

Gestion de placements Manuvie (MIM) collabore avec le chef de file mondial dans la production d'engrais et de solutions intégrées en agriculture pour la gestion des risques environnementaux et sociaux depuis 2021. Au début de 2025, l'équipe de MIM s'est concentrée sur les risques et les occasions liés à la biodiversité, reconnaissant leur importance croissante pour la création de valeur à long terme. L'objectif était de clarifier la probabilité, l'échéancier et l'impact financier de ces risques, et d'encourager l'entreprise à adopter une approche structurée de divulgation, similaire à celle appliquée au climat.

Bien que la firme démontre une solide divulgation sur la biodiversité et utilise le cadre de la TNFD, les informations manquent de précision quant à la probabilité des risques et à leur ampleur financière. MIM a recommandé à l'entreprise d'appliquer la même rigueur que pour les risques climatiques afin d'améliorer la transparence et la comparabilité pour les investisseuses et investisseurs.

L'entreprise n'a pas encore communiqué d'informations supplémentaires, car le dialogue a commencé récemment. MIM continuera de surveiller et s'attend à des rapports plus détaillés en 2026 à mesure que la mise en œuvre de la TNFD progresse.

Source : Gestion de placements Manuvie

THÈME 4

Défendre les droits de la personne et lutter contre les inégalités

Nous considérons les violations des droits humains et les inégalités comme des risques systémiques pouvant compromettre la performance financière des sociétés et la stabilité économique globale. C’est pourquoi nous intégrons ces enjeux dans notre approche d’investissement responsable et dans nos activités d’intendance, en encourageant les gestionnaires de portefeuille à les inclure dans leurs analyses et en les évaluant sur leurs approches.

Dans cette optique, nous avons complété l’intégration des exclusions normatives de BNI dans la majorité de nos fonds, visant notamment à écarter les sociétés qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations Unies, notamment en cas de violations des droits humains ou de recours au travail forcé. Bien que les données disponibles puissent parfois être inexactes ou subjectives, nous poursuivons une surveillance active et un dialogue constant avec nos gestionnaires de portefeuille et fournisseurs concernant leur évaluation des violations du Pacte mondial dans les portefeuilles.

Enfin, en tant que signataires de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l’inclusion, nous renforçons nos efforts pour promouvoir une économie plus équitable et inclusive. Nos évaluations montrent que la plupart des gestionnaires de portefeuille maintiennent leurs engagements, cependant, certains adaptent leurs politiques pour remplacer les terminologies d’équité, diversité et inclusion (EDI), mais garder la notion de sentiment d’appartenance.

90 % des gestionnaires de portefeuille des solutions BNI disposent d’une politique et d’un processus d’embauche intégrant les considérations EDI.

19 % l’exposition des solutions BNI à des entreprises cotées qui ne possèdent pas de politique en matière de droits humains est inférieure de 19 % à celle de son indice de référence¹.

1 La statistique sur l'exposition à des entreprises ne possédant pas de politique en matière de droits humains est basée sur l'ensemble de l'exposition en actions cotées en bourse de BNI par rapport à un indice de référence représentatif de sa répartition géographique typique (35 % marché canadien, 35 % marché AMÉRICAIN, 20 % EAE0, 10 % marchés émergents) et provient du fournisseur Sustainalytics.

2 Ces données ne concernent que BNI et sont basées sur un total de 134 employées et employés, 8 administratrices et administrateurs au conseil d'administration, et 8 membres dans l'équipe de direction de BNI.

L'inclusion, la diversité et l'équité chez BNI

La diversité et l’inclusion sont des priorités pour notre société mère, la Banque Nationale (BN). Nous alignons nos actions pour contribuer à l’atteinte des cibles fixées par la Banque. Voici quelques-unes de nos données sur l’inclusion, la diversité et l’équité²:



Protéger les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

Dialogue entre Æquo (pour BNI) et Dollarama

Secteur: commerce de détail

Æquo, une firme spécialisée en engagement actionnarial, dialogue avec Dollarama depuis 2024, au nom de BNI. Leurs rencontres sont axées sur les droits de la personne, car une part importante des produits de l’entreprise provient de pays où des risques de travail forcé ou de travail des enfants persistent. L’objectif du dialogue est la mise en place d’un processus de diligence raisonnable conforme aux Principes directeurs des Nations Unies (UNGP).

En 2025, des avancées significatives ont été obtenues:

- Création d’une fonction dédiée à l’approvisionnement responsable.
- Formation obligatoire pour l’équipe d’approvisionnement.
- Renforcement du cadre d’analyse des risques et amélioration des divulgations.
- Inclusion de fournisseurs indirects dans le programme d’audit social.

Les prochains dialogues, se concentrons sur la démonstration de la mise en œuvre et l’efficacité des mesures adoptées, avec une divulgation transparente des résultats.

Source : Æquo

THÈME 5

S'engager à la réconciliation avec les Autochtones

Nous reconnaissons l'importance de la réconciliation avec les Autochtones et le respect de leurs droits, conformément à l'Appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Cette démarche implique la reconnaissance du consentement libre, préalable et éclairé ainsi que la participation active des Autochtones aux processus décisionnels.

Dans ce cadre, nous encourageons les gestionnaires de portefeuille à intégrer ces principes dans leurs analyses et leurs activités d'intendance, en s'appuyant sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Autochtones. Notre objectif est de favoriser une approche d'investissement responsable qui respecte ces droits et contribue à une économie plus inclusive et équitable.

57% des gestionnaires de portefeuille de solutions BNI ont pris un engagement public à respecter les droits des Autochtones.

50% des gestionnaires de portefeuille de solutions BNI ont identifié explicitement les droits des Autochtones comme des considérations pertinentes dans leur analyse préinvestissement.

En 2025, nous avons diffusé un guide de référence destiné aux gestionnaires de portefeuille de notre architecture ouverte. Ce guide regroupe des ressources clés pour faciliter l'intégration des considérations autochtones dans les processus d'investissement des gestionnaires de portefeuilles.

Afin de favoriser son adoption et de recueillir des perspectives, nous avons échangé avec plus de 15 partenaires. Ces discussions ont permis d'identifier des besoins, d'offrir des formations ciblées et d'inspirer des ajustements concrets chez certains partenaires, comme la révision d'une grille d'analyse ESG pour y inclure des indicateurs liés aux enjeux autochtones.

Nous avons également été invités à présenter notre guide au Groupe de travail des investisseurs et des Autochtones (Canada). Pour approfondir notre compréhension de l'écosystème autochtone canadien, nous avons participé aux conférences de la National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA) et de la First Nations Finance Authority (FAO).

Discussion sur les droits des Autochtones et la réconciliation

Jarislowsky Fraser

Secteur: énergie

Depuis 2023, Jarislowsky Fraser (JF)¹ mène un dialogue avec une entreprise canadienne d'infrastructures énergétiques sur les droits des Autochtones et la réconciliation, en rencontrant des dirigeantes et dirigeants, dont le chef des finances, la présidence du conseil et les équipes de développement durable. Ce dialogue a débuté à la suite de retards de construction liés à des enjeux de consentement libre, préalable et éclairé, révélant des risques importants et la nécessité d'un cadre de gouvernance renforcé.

Les objectifs de JF incluaient la promotion de la représentation autochtone au conseil, la compréhension de l'évolution des pratiques de réconciliation et la défense d'une supervision formelle des droits autochtones dans les mandats et chartes des comités.

Les progrès réalisés sont notables:

- En novembre 2024, l'entreprise a nommé une administratrice ou un administrateur autochtone; en 2025, elle a ajouté une section sur la supervision des relations autochtones dans ses divulgations.
- Elle investit dans des relations communautaires à long terme, soutenues par son Conseil consultatif autochtone et des initiatives d'embauche locale.

Bien que des défis subsistent, JF poursuit un engagement constructif pour renforcer la reddition de comptes et les partenariats équitables avec les Premières Nations.

Source: Jarislowsky Fraser

1 Jarislowsky Fraser Gestion de placements mondiaux (Jarislowsky Fraser) est un nom d'entreprise utilisé par 1832 Asset Management L.P.

Conclusion

Malgré un marché volatil et un contexte politique complexe, 2025 a été une année d'action pour nos équipes. Nous avons lancé des solutions durables, renforcé la formation des forces-conseils de la Banque et publié notre premier Plan climat, tout en approfondissant nos partenariats et nos engagements envers la finance durable. Ensemble, avec nos partenaires et notre clientèle, nous aspirons à bâtir une finance qui soutient la transition vers une économie plus durable et inclusive.

Pour en savoir plus sur l'investissement responsable chez nous:

- [Politique d'investissement responsable](#)
- [Politiques et relevés sur l'exercice des droits de vote par procuration](#)
- [Plan climat](#)
- [Glossaire sur investissement responsable](#)

Pour en apprendre davantage sur BNC:

- [Rapports de responsabilité d'entreprise](#)

bninvestissements.ca



Annexe

Définition des mesures ESG

Mesures ESG	Définition	Source
Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones (APRA)	Pourcentage des sociétés du portefeuille qui se sont engagées à obtenir ou ont obtenu la certification Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones (PAIRE). Calculé à l'interne.	Compagnies PAIR
Ancienneté moyenne du chef de la direction	Mandat moyen du chef de la direction des sociétés du portefeuille.	Bloomberg
Cotes de durabilité Morningstar	La cote de durabilité Morningstar^{MD} mesure la façon dont les titres détenus dans le portefeuille d'un fonds gèrent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) financièrement matériels par rapport au groupe de pairs de la catégorie Morningstar globale du fonds. Lors de la gestion des risques ESG, un émetteur considère comment les enjeux ESG matériels (comme la gestion des ressources et les relations de travail) pourraient influencer la valeur économique d'une entreprise. La cote est calculée en utilisant une combinaison des cotes de risque ESG de Sustainalytics pour les sociétés émettrices, basée sur le poids relatif des portions des sociétés et souveraines d'un portefeuille. La cote est représentée par 1 à 5 icônes en forme de globe; un nombre plus élevé de globes indique que le portefeuille présente un risque ESG plus faible. Veuillez consulter cette page web (sustainalytics.com) pour plus d'informations sur la méthodologie de la cote de durabilité Morningstar. Catégories des groupes de pairs — FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI: actions canadiennes à grande capitalisation (526 fonds dans la catégorie). Basé sur 100 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 28 novembre 2025. — Fonds/FNB Développement durable d'actions mondiales BNI: actions mondiales à grande capitalisation (1501 fonds dans la catégorie). Basé sur 97,58 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 28 novembre 2025. — Fonds mondial ambition climatique BNI: Actions globales à grande capitalisation (1501 fonds dans la catégorie). Basé sur 100 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 30 novembre 2025. — FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (NSCB): une cote Morningstar en globes n'est pas disponible pour ce fonds. — FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI (NSCC): revenu fixe canadien (72 fonds dans la catégorie). Basé sur 99,18 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles et 100 % de l'actif sous gestion des souverains au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 28 novembre 2025. — FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme (NSSB): revenu fixe canadien (72 fonds dans la catégorie). Basé sur 96,01 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles et 100 % de l'actif sous gestion des souverains au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 28 novembre 2025. — Fonds d'obligations mondiales durables BNI: revenu fixe mondial (345 fonds dans la catégorie). Basé sur 72,21 % de l'actif sous gestion des entreprises admissibles et 100 % de l'actif sous gestion des souverains au 30 novembre 2025. Note de durabilité et cote de risque ESG au 30 novembre 2025.	Morningstar (analyse des sociétés fournie par Sustainalytics)

Mesures ESG	Définition	Source
% de femmes au conseil d'administration	Le pourcentage de femmes aux conseils d'administration représente la moyenne pondérée par actif du pourcentage d'administratrices siégeant aux conseils d'administration des sociétés détenues dans le portefeuille d'un fonds qui sont couvertes par notre recherche (actions du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada). Plus le pourcentage est élevé, plus la représentation des femmes aux conseils d'administration des sociétés du portefeuille d'un fonds est élevée en moyenne.	Sustainalytics
% d'alignement avec 3 ODD principaux	Actions: les sociétés d'un fonds qui sont alignées sur un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies génèrent plus de 25% de leurs revenus de la production directe de produits ou de la prestation de services qui soutiennent l'atteinte d'un ou plusieurs ODD. Chaque pourcentage présenté dans le tableau correspond au pourcentage des titres du fonds qui contribuent à l'ODD correspondant. Un émetteur peut contribuer à plus d'un ODD. Les ODD des Nations Unies répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice. Pour plus d'informations sur les ODD, veuillez consulter cette page web. Revenu fixe: l'évaluation de l'alignement avec les ODD des Nations Unies consiste à cartographier la contribution positive des projets sous-jacents aux ODD. Le pourcentage des titres sous-jacents du portefeuille du fonds qui est évalué pour mesurer l'alignement du fonds à un ou plusieurs ODD est égal au pourcentage du fonds investi en obligations vertes, sociales ou durables. Chaque pourcentage présenté dans le tableau correspond au pourcentage des obligations du fonds qui contribuent à l'ODD correspondant. Une obligation peut contribuer à plus d'un ODD. Par exemple, un projet d'énergie éolienne peut contribuer à l'atteinte des ODD 7, 9, 11 et 13.	Données fournies par Corporation Fiera Capital pour le Fonds/FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI et par Alliance Bernstein Canada pour le Fonds/FNB Développement durable d'actions mondiales BNI. Données fournies par AlphaFixe Capital pour le le Fonds/ FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI, le FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI, et le FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI. Veuillez consulter le rapport annuel pour plus d'informations sur l'approche d'investissement responsable d'AlphaFixe.
% d'obligations durables	Pourcentage du portefeuille d'un fonds composé d'obligations étiquetées «durables» par un émetteur, dont 100% du produit est destiné à une combinaison de projets environnementaux et sociaux, ou dans le cas d'AlphaFixe lorsqu'une société émettrice ou un projet financé génère des revenus dont au moins 90% proviennent d'activités ayant un impact environnemental ou social positif.	Données fournies par AlphaFixe Capital et Nuveen. Veuillez consulter le rapport annuel pour plus d'informations sur l'approche d'investissement responsable d'AlphaFixe.
% d'obligations sociales	Pourcentage du portefeuille d'un fonds composé d'obligations étiquetées «sociales» par un émetteur, dont 100% du produit est destiné à des projets sociaux, ou dans le cas d'AlphaFixe lorsqu'une société émettrice ou un projet financé génère des revenus dont au moins 90% proviennent d'activités ayant un impact social positif.	
% d'obligations vertes	Pourcentage du portefeuille d'un fonds composé d'obligations étiquetées «vertes» par un émetteur, dont 100% du produit est destiné à des projets environnementaux, ou dans le cas d'AlphaFixe lorsqu'une société émettrice ou un projet financé génère des revenus dont au moins 90% proviennent d'activités ayant un impact environnemental positif.	
Formation en cybersécurité	Pourcentage de sociétés de portefeuille qui offrent une formation en cybersécurité à leurs employés. Calculé à l'interne par Fiera Capital.	Rapports de l'entreprise
Fournir la divulgation du SASB	Pourcentage des sociétés du portefeuille qui fournissent des informations conformes au Conseil des normes comptables en matière de durabilité (SASB). Calculé à l'interne par Fiera Capital.	Rapports de l'entreprise

Mesures ESG	Définition	Source
Fournir la divulgation TCFD	Pourcentage de sociétés de portefeuille qui fournissent des informations conformes aux recommandations du TCFD ou du Conseil international des normes de durabilité (ISSB) S2. Calculé à l'interne par Fiera Capital.	Rapports de l'entreprise et des réponses du CPD (Carbon Disclosure Project)
Intensité carbone (tCO ₂ eq/M\$ US)	L'intensité carbone représente l'efficacité carbone moyenne des investissements dans le portefeuille d'un fonds. L'intensité carbone d'une société représente le volume d'émissions de carbone par million (en fonction de la devise) de revenus, calculé comme suit: émissions totales des portées 1 et 2 (tonnes métriques d'équivalent en dioxyde de carbone) / revenus (en millions d'unités). L'intensité carbone d'un fonds est mesurée en utilisant la moyenne pondérée par actif de l'intensité carbone des émissions de portées 1 et 2 (en dollars américains) des titres sous-jacents du fonds. La moyenne inclut uniquement les titres du fonds pour lesquels l'intensité carbone des portées 1 et 2 est disponible. Les émissions de portée 1 sont les GES qu'une organisation émet directement à partir de sources qu'elle possède ou contrôle. Les émissions de portée 2 sont indirectes et proviennent de l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement par l'organisation. Une valeur plus faible indique une intensité carbone plus faible et une meilleure efficacité carbone. $\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{Émissions de l'émetteur}_i}{\text{Revenus de l'émetteur en M\$}_i} \right)$ Pour le revenu fixe: Moyenne pondérée de l'intensité carbone des sociétés et des provinces. L'intensité carbone des sociétés est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre des portées 1 et 2 en tonnes d'équivalents CO₂ par la valeur totale de l'entreprise en millions de dollars (\$VE). L'intensité carbone des provinces est calculée en divisant les émissions de GES en tonnes d'équivalents CO₂ par le PIB de la province en millions de dollars (CAD). L'intensité carbone est calculée pour tous les sociétés émettrices qui divulguent publiquement cette information ou pour lesquels AlphaFixe dispose de suffisamment d'information pour la calculer. Une valeur plus faible indique une intensité carbone plus faible et une meilleure efficacité carbone.	Sustainalytics, MSCI ou le sous-gestionnaire de portefeuille
Intensité de l'économie d'eau	Les économies d'eau potentiellement évitées sont soit divulguées directement par les émetteurs, soit calculées à l'interne selon la méthodologie exclusive d'AlphaFixe. Lorsque les calculs sont effectués à l'interne, Alphafixe suit une approche selon laquelle chaque projet/émetteur est évalué par rapport à un scénario de base (c'est-à-dire ce qui se serait produit en l'absence du projet/émetteur). Pour assurer la comparabilité entre les projets, les données sont exprimées en termes d'intensité (par exemple, par million de dollars investis). Cela se fait en divisant ces indicateurs environnementaux par le coût total du projet ou par la valeur d'entreprise incluant les liquidités (EVIC). Ces données normalisées sont ensuite agrégées en ce qui concerne le portefeuille, offrant un aperçu des bénéfices environnementaux par rapport au capital déployé.	AlphaFixe Capital
Intensité de l'économie d'énergie	Les économies d'énergie évitées sont soit divulguées directement par les émetteurs, soit calculées à l'interne selon la méthodologie propriétaire d'AlphaFixe. Lorsque les calculs sont effectués à l'interne, nous suivons une approche selon laquelle chaque projet/émetteur est évalué par rapport à un scénario de base (c'est-à-dire ce qui se serait produit en l'absence du projet/émetteur). Pour assurer la comparabilité entre les projets, les données sont exprimées en termes d'intensité (par exemple, par million de dollars investis). Cela se fait en divisant ces indicateurs environnementaux par le coût total du projet ou par la valeur d'entreprise incluant les liquidités (EVIC). Ces données normalisées sont ensuite agrégées en ce qui concerne le portefeuille, offrant un aperçu des bénéfices environnementaux par rapport au capital déployé.	AlphaFixe Capital
Intensité de prélèvement d'eau (m ³ /M\$ US)	Le prélèvement d'eau diffère de la consommation ou de l'utilisation d'eau, et se définit comme le volume total (en mètres cubes) d'eau prélevée ou dérivée de diverses sources d'eau, telles que les eaux souterraines, les lacs, les approvisionnements municipaux, etc. (incluant l'eau de mer). En ce qui concerne les titres, l'intensité de prélèvement d'eau représente le volume de prélèvement d'eau par unité de revenu (M\$ US). En ce qui concerne le fonds, l'intensité de prélèvement d'eau mesure la moyenne pondérée de l'intensité de prélèvement d'eau des titres d'un fonds. Une valeur plus faible indique une intensité de prélèvement d'eau plus faible et une meilleure efficacité hydrique.	Sustainalytics

Mesures ESG	Définition	Source
Intensité des émissions potentiellement évitées	Les économies d'émissions potentiellement évitées sont soit divulguées directement par les émetteurs, soit calculées à l'interne selon la méthodologie exclusive d'AlphaFixe. Lorsque les calculs sont effectués à l'interne, nous suivons une approche selon laquelle chaque projet/émetteur est évalué par rapport à un scénario de base (c'est-à-dire ce qui se serait produit en l'absence du projet/émetteur). Par exemple, les émissions de GES évitées par un parc éolien sont estimées en soustrayant les émissions du projet de celles qui auraient été générées pour produire la même quantité d'électricité à partir du réseau électrique régional ou national. Pour assurer la comparabilité entre les projets, les données sont exprimées en termes d'intensité (par exemple, par million de dollars investis). Cela se fait en divisant ces indicateurs environnementaux par le coût total du projet ou par la valeur d'entreprise incluant les liquidités (EVIC). Ces données normalisées sont ensuite agrégées au niveau du portefeuille, offrant un aperçu des bénéfices environnementaux par rapport au capital déployé.	AlphaFixe Capital
Émissions financées	La quantité totale d'émissions de gaz à effet de serre attribuée au portefeuille de placements de BNI. Les calculs dans le présent document portent sur les actions cotées et les obligations de sociétés. Exprimé en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone ou en émissions par million de dollars canadiens investis (tCO₂éq/M\$ CA investis). $\text{Émissions financées}_{\text{position}} \left[\frac{\text{tCO}_2\text{éq}}{\text{an}} \right]$ $= \text{Facteur d'attribution}_{\text{position}} \left[\% \right] \times \text{Émissions de l'entreprise} \left[\frac{\text{tCO}_2\text{éq}}{\text{an}} \right]$ Le facteur d'attribution est calculé comme suit: $\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{En cours}_c}{\text{Valeur d'entreprise incluant les liquidités}_c}$ (où c = emprunteur ou société investie)	MSCI
Note moyenne sur Glassdoor	Cote moyenne de Glassdoor des sociétés du portefeuille. Calculé à l'interne par Fiera Capital.	Glassdoor
Objectifs d'émissions à court terme basés sur la science	Entreprises qui se sont engagées ou prévoient s'engager à atteindre des cibles d'émissions fondées sur la science à court terme validées par l'initiative des cibles basées sur la science (SBTI) ou une initiative de l'Alliance financière Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). Si les cibles sont retirées après le délai de validation de 2 ans, Fiera Capital vérifie auprès des sociétés si elles sont encore dans le processus de validation. Calculé à l'interne par Fiera Capital.	Le site internet de la SBTi, les rapports de l'entreprise et les communications avec les entreprises.

Mesures ESG	Définition	Source
Politique de santé et sécurité	Pourcentage des sociétés du portefeuille qui ont une politique en matière de santé et de sécurité.	Bloomberg
Politique d'utilisation de l'eau	Pourcentage des sociétés de portefeuille qui ont une politique d'utilisation de l'eau.	Bloomberg
Rémunération des dirigeants liée aux critères ESG	Pourcentage de sociétés du portefeuille qui lient les facteurs ESG à la rémunération des dirigeants.	Bloomberg

Avis important et mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, les déclarations figurant dans les messages des membres de notre direction, ainsi que d'autres déclarations concernant les objectifs, les perspectives et les priorités pour l'exercice 2026 de Banque Nationale Investissements inc. (BNI) et les exercices suivants, le cadre réglementaire dans lequel elle évolue, sa stratégie, ses cibles et ses engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, ainsi que les stratégies ou actions qui seront mises en œuvre pour les réaliser, y compris ses pratiques en matière d'investissement responsable et le plan climat de BNI. BNI peut également faire des déclarations prospectives dans divers autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de noms comme «perspectives», «but», «objectif» et «cible» ou de verbes comme «prévoir», «croire», «estimer», «projeter», «planifier», «s'attendre à», «s'engager à» et «avoir l'intention de», par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que «être», «devoir» et «pouvoir», et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les investisseurs des solutions offertes par BNI à comprendre la vision, la stratégie et les objectifs de BNI en matière d'investissement responsable aux dates indiquées et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les engagements, objectifs, buts et cibles mentionnés dans ce rapport sont des aspirations. Il est donc fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de BNI ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de rendement ne soient pas réalisés. BNI met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, BNI recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, BNI ne prévoit pas de mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Ces déclarations sont assujetties à des incertitudes et à des risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Leur résultat est assujéti à divers facteurs de risque, dont les effets sont difficilement prévisibles. Ces facteurs de risque comprennent notamment: la conjoncture économique générale et les conditions commerciales et financières au Canada, y compris le risque de récession; les mesures ayant une incidence sur les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les répercussions possibles sur nos clients, nos activités et l'économie en général; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; la hausse des coûts de financement et la hausse de volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques fiscales, monétaires et autres politiques publiques; la surveillance réglementaire et les modifications apportées à la réglementation ayant une incidence sur les activités de BNI, y compris l'évolution des règlements, des lignes directrices, des principes ou des cadres liés à la durabilité; l'incertitude quant à une taxonomie normalisée concernant les termes liés à la durabilité et à des méthodologies normalisées pour classer les activités et en évaluer l'incidence; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements climatiques, y compris les risques physiques et ceux liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, incluant les facteurs géopolitiques qui pourraient avoir une incidence sur les besoins énergétiques locaux et mondiaux; la participation des parties prenantes et la capacité de BNI à répondre à leurs attentes sur les questions environnementales et sociales; les efforts de décarbonation dans l'ensemble des économies; la disponibilité de données complètes et exactes en provenance de tiers, y compris les émissions de gaz à effet de serre et les scénarios de décarbonation; la capacité de BNI à développer des indicateurs visant à suivre efficacement nos progrès; la capacité de BNI à repérer des occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés au climat; les modifications significatives du comportement des consommateurs; la capacité de BNI à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations; les répercussions potentielles de perturbations des systèmes de technologie de l'information de BNI; les répercussions possibles d'événements majeurs sur l'économie, les conditions de marché ou les perspectives de BNI, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles, les crises de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de BNI à anticiper et à gérer avec succès les risques découlant de tous les facteurs susmentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et les déclarations prospectives figurant dans le présent document sont également assujetties aux risques décrits dans les prospectus des Fonds BNI et des FNB.

Avis important et mise en garde supplémentaire concernant les divulgations liées à la durabilité et aux changements climatiques

En raison des limites et des incertitudes inhérentes à l'analyse et à la déclaration des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques, certaines déclarations faites dans ce rapport utilisent un nombre et un degré importants d'hypothèses et d'estimations, en plus d'être formulées sur de longues périodes.

Dans l'établissement de ses cibles et objectifs en matière de durabilité, BNI s'est appuyée sur diverses pratiques de marché, méthodologies, normes et scénarios climatiques et a formulé des hypothèses qu'elle estimait raisonnables à la date où elles ont été émises. Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et normes, de même que la terminologie utilisée par BNI pour définir certains concepts, continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de celles utilisées par d'autres, de celles que nous pourrions utiliser à l'avenir ou qui pourraient être ultérieurement imposées par les autorités gouvernementales ou d'autres autorités en la matière pour catégoriser, mesurer, divulguer ou vérifier l'information. Notre ambition climatique et nos analyses des risques continueront également d'évoluer. Ces évolutions et changements pourraient affecter les hypothèses et les estimations que nous utilisons, ainsi que la comparabilité des informations et notre capacité à atteindre nos objectifs, priorités, stratégies et engagements. Par conséquent, certaines divulgations faites dans le présent rapport pourraient être amendées, mises à jour ou reformulées à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodes continuent de s'améliorer, et à mesure que les pratiques du marché, les normes et les règlements évoluent. En outre, BNI doit s'appuyer sur des données de tiers pour fournir des estimations et des hypothèses, et certaines informations, telles que les émissions financées, peuvent devoir être estimées. Si l'une de ces hypothèses se révèle incorrecte, elle pourrait avoir un effet important sur les cibles et les objectifs de BNI et sur sa capacité à les atteindre, ou à les atteindre dans les délais prévus.

Les informations contenues dans ce rapport ne sont pas auditées. Ce rapport peut faire référence à des documents de tiers et à des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par BNI. Ces références, adresses ou hyperliens vers des ressources de tiers sont fournis uniquement pour la commodité du lecteur, et le contenu de ces documents ou sites Web n'est pas inclus ou intégré par renvoi dans le présent rapport. BNI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces sites Web ou de leur contenu, ni à l'égard de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation. En outre, bien que BNI estime que les données de tiers contenues dans le présent rapport ou utilisées pour fournir l'information sont raisonnables et fiables au moment de la publication du rapport, elle ne peut en garantir l'exactitude ou l'intégralité, ne les a pas vérifiées de manière indépendante et n'a pas évalué les hypothèses sous-jacentes. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis.

Ce rapport ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il n'est pas non plus destiné à fournir des conseils d'investissement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Il ne doit pas servir de fondement pour la négociation de titres ou toute autre décision d'investissement. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité des renseignements du présent rapport.

Les Fonds BNI (les « Fonds ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada, et vendus par des courtiers autorisés. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu du fonds avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont fondés sur les rendements totaux composés annuels historiques, qui tiennent compte des changements de valeur des titres et du réinvestissement de toutes les distributions, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution, des frais facultatifs, ni de l'impôt payable par tout porteur de titres, lesquels auraient réduit les rendements. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement à venir. Les parts de série FNB des Fonds sont achetées et vendues au cours du marché à une bourse de valeurs et les commissions de courtage réduiront les rendements. La série FNB des Fonds ne cherche pas à restituer un montant prédéterminé à l'échéance.

Les fonds négociés en bourse BNI (les « FNB BNI ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada, et vendus par des courtiers autorisés. Des frais de gestion, des frais de courtage et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans les FNB BNI. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB BNI ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement à venir. Les parts de FNB BNI sont achetées et vendues au cours du marché à une bourse de valeurs et les commissions de courtage réduiront les rendements. Les FNB BNI ne cherchent pas à restituer un montant prédéterminé à l'échéance. Les titres des FNB BNI ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Le rendement d'un FNB BNI ne correspond pas au rendement de l'indice. Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux historiques pour les périodes visées, compte tenu des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, et compte non tenu des frais d'acquisition, de rachat, de commission ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire les rendements.

Les Portefeuilles BNI (les « Portefeuilles ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc. et vendus par Banque Nationale Épargne et Placements inc., deux entités distinctes et filiales en propriété exclusive indirectes de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu du fonds des Portefeuilles avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont fondés sur les rendements totaux composés annuels historiques, qui tiennent compte des changements de valeur des titres et du réinvestissement de toutes les distributions, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution, des frais facultatifs, ni de l'impôt payable par tout porteur de titres, lesquels auraient réduit les rendements. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement à venir.

Les mesures ESG peuvent être utilisées parallèlement à d'autres mesures et informations financières traditionnelles et permettent aux investisseurs d'évaluer les fonds en fonction de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Les caractéristiques ESG et le rendement en matière de facteurs ESG peuvent varier au fil du temps. Les mesures ESG n'évaluent pas les objectifs de placement liés aux facteurs ESG ni les stratégies ESG utilisées par le fonds, et ne sont pas représentatives de la façon dont les facteurs ESG sont intégrés par le fonds. Pour en savoir plus sur les objectifs et les stratégies de placement d'un fonds, veuillez lire son prospectus. D'autres fournisseurs peuvent également établir des notations ou des scores ESG du fonds en utilisant leurs propres méthodologies, qui peuvent différer de la méthodologie utilisée par un autre fournisseur.

© 2026 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Certaines informations, données, analyses et opinions ci-incluses (1) sont la propriété de Morningstar, (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas des conseils en placement offerts par Morningstar, (4) sont fournies uniquement pour fins d'informations et non en tant qu'offre d'achat ou de vente de quelque valeur mobilière, et (5) ne sont pas réputées être correctes, exhaustives ou exactes. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, Morningstar ne sera pas tenue responsable pour toute décision de transaction ni pour tout dommage ou autre perte découlant de, ou lié à, ces informations, données, analyses ou opinions ou leur usage. Pour plus de détails, voir www.morningstar.ca.

Certaines informations contenues dans le présent document (les « Informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI Solutions LLC ou de leurs affiliés (« MSCI »), ou de fournisseurs d'informations (collectivement, les « Parties MSCI »), et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, signaux ou autres indicateurs. Les Informations sont destinées à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent pas être utilisées aux fins d'une offre d'achat ou de vente, ni comme promotion ou recommandation de tout titre, instrument financier ou produit, stratégie de placement ou indice, ni être interprétées comme une indication ou garantie d'une performance future. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière à l'information entre la recherche indicielle et certaines Informations. Aucune des Informations ne peut, en soi, être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ni à quel moment effectuer ces transactions. Les Informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en fait ou permet d'en faire. Aucune Partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des Informations et décline expressément toute garantie, explicite ou implicite. Aucune Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de toute erreur ou omission en lien avec les Informations contenues aux présentes, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif, ou tout autre dommage (y compris la perte de profits), même si elle a été avisée de la possibilité de tels dommages.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© Banque Nationale Investissements inc., 2026. Tous droits réservés. Toute reproduction, totale ou partielle, est strictement interdite sans l'accord écrit préalable de Banque Nationale Investissements inc. Banque Nationale Investissements est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et participant fondateur de l'initiative Engagement climatique Canada.